Les batteries de côte, les corps de garde, les magasins à poudre et les guérites

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29002283
Date de l'enquête initiale : 2004
Date(s) de rédaction : 2004
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne
Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécuillier
Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne

Désignation

Dénomination : batterie, corps de garde, poste d'observation, poudrière
Aires d'études : Bretagne

Historique

A partir de la fin du 17e siècle, de petits édifices en pierre se dressent partout sur la côte. Simples corps de garde d ´observation reliés aux autres par des signaux comme le corps de garde de Lavillo (commune de Cléder, Finistère) blotti contre son rocher ou celui des Dôles à Cancale (Ille-et-Vilaine), ils peuvent aussi constituer des ensembles fortifiés comme sur l´île de Sieck (commune de Santec). Autrefois entretenus par les paroisses littorales, les corps de garde servaient d ´abri aux miliciens qui se réchauffaient devant la cheminée attendant un hypothétique ennemi... Face à Concarneau, le site de la pointe du Cabellou est ouvert aux promeneurs. Les batteries et corps de garde étaient desservis par les milices garde-côtes : recrutés dans les paroisses littorales réunies en capitaineries, des milliers d´hommes âgés de 16 à 60 ans doivent assurer le guet de la mer : mission de surveillance des bateaux de passage : caboteurs, bateaux de pêche locaux, convois... Astreints aux maniements des armes mais sommes toute assez inexpérimentés, ils doivent pouvoir repousser un débarquement en attendant l´arrivée de troupes régulières. En cas d´apparition de voiles ennemies, les miliciens de la compagnie garde-côte alertaient les autorités par signaux codés : jeux de pavillons par temps clair, coup de canon, tocsin de l´église la plus proche, feux la nuit. La toponymie rappelle les fonctions défensives des lieux : le Rocher du Guet ou, du Guetteur, le Guet, pointe du Château, l´Eperon... Les batteries assurent la défense du littoral breton contre les incursions anglo-hollandaises. Au début du 19e siècle, Napoléon rationalise les ensembles fortifiés du 18e siècle en rassemblant dans un même édifice dit ouvrage-modèle ou réduit de batterie de côte : le corps de garde, la poudrière, la guérite, les magasins et la batterie en terrasse. Les batteries éparpillées sur la côte sont progressivement désaffectées au cours du 19e siècle jusqu´à leur abandon total.

Période(s) principale(s) : 17e siècle18e siècle

Description

Batterie de côte : groupement de quelques pièces d'artillerie. Par extension, petit ouvrage conçu pour recevoir la batterie. Les batteries de côte sont intégrées dans un ensemble fortifié comprenant nécessairement un corps de garde, une guérite ou poste d´observation, un magasin à poudre et quelquefois un magasin. L´ensemble fortifié peut être délimité par une enceinte de terre, un muret ou un alignement de pierres dressées (batterie de Beg Séac'h, île de Batz) complétés par un parapet ou une palissade et des retranchements (batterie de Primel, Plougasnou). Un chemin à pente douce conçu pour faciliter le transport des pièces d´artillerie dessert le site défensif (batterie de l'île de sieck, Santec). De la mer, la batterie se confond avec le terrain environnant pour créer la surprise qui donne plus de force à la défense. Mais l´aspect dissuasif ne doit pas être oublié, ainsi, à la seule vue des fumées des fours à boulets rouges, certains navires ennemis préfèrent rester au large loin de la portée des canons. De la batterie maçonnée et percée d´une ou plusieurs embrasures, nous sommes passé au 18e siècle à l´épaulement de terre absorbant les boulets adverses. Une batterie est dite à barbette lorsque les bouches à feu tirent par dessus la crête du parapet en l´absence d´embrasure. En fonction de l'enjeu tactique du lieu à défendre, les ingénieurs ont mis au point différentes formes de batteries : arc de cercle dit batterie en fer à cheval ou en croissant, redan,

batterie linéaire ou rectangulaire. **Corps de garde :** édifice ou bâtiment où se tiennent les soldats de garde. Isolé, dans le cas d´un corps de garde d´observation (corps de garde des Amiets, corps de garde de Lavillo) ou intégré dans un ensemble fortifié comprenant alors nécessairement une ou plusieurs batteries, une guérite ou poste d´observation, un magasin à poudre et quelquefois un magasin. Bâtiment comprenant généralement une seule pièce voûtée en plein cintre. Construit en moellons et (ou) pierres de taille de petit et moyen appareil. Le plus couramment en granite et (ou) pierres locales, par exemple en baie de Morlaix : granite rose de l´île Callot, granite gris de l´île de Batz ou encore dolérite et porphyre vert, pointe de Perrohen. Les murs font entre quarante et cinquante centimètres d´épaisseur.Toiture en dalle de granite ou plus rarement en ardoises pour des corps de garde de grande dimension. D´une longueur variant entre six mètres et trois mètres sur six à un deux mètres de largeur. Une surface comprise entre quarante et sept mètres carrés. A l´intérieur, une grande cheminée en pierres de taille et un dallage en pierre. Percé de deux à quatre baies ou meurtrières orientées vers la mer pour le guet ou destinées à la défense rapprochée. L' (les) entrée (s) est (sont) orientée (s) de manière à éviter que le vent dominant d´ouest ne s´engouffre pas dans le bâtiment. Généralement l´entrée principale est percée dans la façade Sud. En fonction de certaines particularités topographiques des sites : corps de garde adossé à un rocher ou se situant dans un renfoncement, les ouvertures peuvent être orientées différemment. Les éléments naturels, la mer, l´eau, le vent, le sable, dégradent rapidement les corps de garde. Dans les périodes de paix, certains corps de garde tombent en ruine, leur état s´aggrave du fait des vols de matériaux par les populations littorales. Les menuiseries des portes et fenêtres ont depuis longtemps disparu, mais certains édifices restaurés permettent aujourd´hui d´observer ces dernières en place. Les corps de garde intégrés à un ensemble fortifié ont souvent accolé à l´un de leurs pignons : un magasin à poudre, une guérite et (ou) une citerne (corps de garde de Lavillo). **Guérite :** petit abri pour une sentinelle. Les guérites jouxtent le plus souvent la batterie mais peuvent être aussi accolées à l'un des pignons du corps de garde. Carrées et mesurant environ un mètre soixante sur un mètre soixante (guérite de l´île de Sieck). Rectangulaires : un mètre soixante par un mètre trente (guérite de l´île Callot) ou rondes. Ce petit abri généralement fermé par une porte décalée d´environ cinquante centimètres est percé d´une ou deux ouvertures rectangulaires pour le guet de la mer. **Magasin à poudre :** édifice logistique servant de lieu de dépôt pour la poudre. Si certains corps de garde possèdent un petit magasin à poudre accolé à l´un de leurs pignons, il semble que les magasin à poudre indépendants ont été privilégiées très tôt pour d´évidentes raisons de sécurité. Les poudres sont très sensibles à la chaleur et en cas d´attaque par des navires ennemis, le pointage sur le corps de garde et son magasin à poudre accolé serait facilité. Le magasin à poudre jouxte le corps de garde et (ou) la batterie de côte. Souvent, elle se trouve à égale distance entre la batterie et le corps de garde. L´entrée des magasins à poudre ne se fait presque jamais par l´Ouest pour éviter l´humidité. Dotée d´une double feuillure, extérieure et intérieure, deux portes permettaient d'assurer l'étanchéité de l'édifice. L´aération du magasin à poudre s´effectue par deux évents en chicane. La toiture est le plus souvent réalisée par un simple plan incliné recouvert de dalles de granite ou de schiste.

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; schiste ; terre ; rocaille ; pierre de taille ; grand appareil ; moyen appareil ; petit appareil ; moellon
Décompte des œuvres : repérés 120 ; étudiées 120

Présentation

La reprise de l´effort de fortification sous la pression des raids britanniques (1744-1763)
Après 31 années de paix navale consécutives au traité d´Utrecht, la guerre reprend sur les côtes bretonnes en 1744. Cependant, à la tactique des raids côtiers ou de la bombarderie des ports - comme à Saint-Malo en 1693 et 1695 -, se sont substituées des opérations combinées, préfigurées en 1694 par l´attaque contre Camaret : les opérations navales doivent permettre un débarquement terrestre de grande envergure. Pourtant, face aux descentes qui se multiplient, les solutions semblent non seulement peu novatrices mais encore largement dictées par les événements.
Ainsi, l´année 1746 marque-t-elle une reprise des projets de fortifications sur la côte sud, particulièrement menacée. En effet, en l´espace de quelques mois, les opérations se sont multipliées. En septembre, plus de 5 000 hommes de troupe britanniques ont débarqué dans l'anse du Pouldu et tenté de prendre - en vain - la ville de Lorient. En octobre, les forces de l'amiral Lestock, après être passées en presqu'île de Quiberon, dévastent les îles d'Houat et Hoëdic où, en raison d'une résistance plus que timide, les tours de Vauban sont prises sans combat et sabordées. Aussi l'île de Groix est-elle dotée de plusieurs batteries de côtes . A Belle-île, de 1747 à 1749 - puis de nouveau entre 1756 et 1761 voire 1771 à l'initiative du Duc d'Aiguillon -, l'ingénieur de La Sauvagère transforme les barrages de plages de campagne en fortifications permanentes.
Pour la défense de Brest et notamment la protection des grèves des Blancs-Sablons et de Cornouaille, les solutions adoptées sont moins durables. Deux camps militaires y sont mis en place en 1744, 1746 et 1747 à l'initiative d'Alexis-René, baron de Coëtmen, gouverneur de Tréguier, maréchal de camp, commandant de Brest et de la Basse-Bretagne, pour l'entraînement des milices garde-côtes. L´un, aux Blancs-Sablons (Le Conquet) regroupe 1 000 hommes issus de 10 compagnies garde-côtes des envrions de Brest. L´autre s´installe à Quélern, en Roscanvel, dans la presqu'île de Crozon. On y apprend notamment l'ordre et le maniement des pièces d'artillerie et du mousquet. D´autres camps, plus à l´intérieur, à Hennebont, pour la protection de Lorient, et à Landerneau, pour celle de Brest sont eux réservés aux troupes réglées et montées même si on envisage un temps d'en faire venir - une partie du moins - en cantonnement aux Blancs-Sablons comme l´avait déjà projeté Vauban en 1695.

C´est à nouveau sous la pression des événements, à compter de 1756, que de nouvelles mesures défensives sont adoptées, même si le climat d´opposition larvée entre la France et la Grande-Bretagne depuis 1748 a parfois conduit à prendre les devants. La plupart de ces dispositions sont dues au duc d'Aiguillon, commandant en chef de Bretagne de 1753 à 1768. Celui-ci distingue ce qu´il appelle la "défense du local" - les enceintes urbaines protégeant les ports, comme au Palais à Belle-Île - et la "défense de protection" - batteries de côtes, corps de garde et forts permettant la protection de la frange côtière et des mouillages si nécessaires au cabotage. Il oeuvre donc en faveur d´une rationalisation de la milice garde-côtes et divise le littoral breton en vingt capitaineries d'un bataillon chacune. Les miliciens sont divisés entre les compagnies de paroisses chargées uniquement du guet de la mer et les compagnies détachées instruites au maniement des armes et chargées de combattre. L'instruction militaire permet par ailleurs l´amélioration des troupes. Son travail ne se limite pas à la modernisation de l'existant, il propose ainsi d´améliorer les réseaux de communication, et notamment les grands chemins, afin de permettre l'arrivée plus rapide de renforts composés de troupes réglées.
C'est aussi et surtout au cours de cette période que l'on conçoit de nombreux forts, quand bien même les projets du commandant en chef s´opposeraient à ceux de Frézier, directeur des fortifications de Bretagne de 1739 à 1764. Ainsi des positions de l'île Dumet, dont la batterie circulaire et les casernements voûtés pour 60 hommes sont construits entre 1756 et 1758. A Penthièvre, le fort barrant l´entrée de la presqu'île de Quiberon est achevé en 1760-1761 tandis que des redoutes sont établies. A Pen Mané, l´on édifie des ouvrages à cornes pour 800 hommes couvrant l'arsenal de Lorient : commencés en 1761, ils ne sont achevés que pendant la Guerre d'Indépendance américaine en 1779. Ce sont aussi les ouvrages de Kernevel, Kéragan - aujourd´hui Fort-Bloqué - où une batterie, construite en 1749, est agrandie en 1755, ou encore du Loc'h : l´on construit ici en 1756 une redoute pentagonale à cavalier d'artillerie pour 60 hommes reliée aux batteries et retranchements de plage par deux poternes. Par ailleurs, les approches terrestres de Lorient sont protégées par les lunettes de Kerlin et du Faouëdic, construites respectivement en 1755 et 1758. Le duc d'Aiguillon défend aussi un projet de fort de La Cigogne au centre de l'Archipel des Glénans. Les travaux débutent dès 1755 sur un plan de La Sauvagère. Sur les îles d'Houat et Hoedic, après de nombreux projets restés sans suite, il faut attendre 1757-1759 pour qu´à la demande du duc d'Aiguillon, des ouvrages de fortification soient reconstruits en lieu et place de ceux détruits en 1746. Enfin, à Saint-Malo, l´ouvrage de la Cité (Saint-Servan) dominant la Rance est doté de fortifications et de casernes sur un projet de l´ingénieur Frézier.
Ce dernier exemple illustre parfaitement le caractère assez vain de tous ces efforts. Rien n´empêche la poursuite - voire l´intensification - des raids. Inutile d´insister ici sur les opérations contre Saint-Malo en juin et septembre 1758. En septembre 1760, le fort de l'île Dumet, nouvellement construit, est incendié. Les îles de Houat et Hoedic sont à nouveau occupées en 1761 tandis qu´en juin de la même année, la citadelle de Belle-île est vaincue par le général Studholme Hodgson après un mois de siège. L´officier britannique a en fait profité d´un point faible de la citadelle décrit par Vauban dès 1683 : le front du port. L'île sert durant deux ans de base navale avancée à la flotte britannique pour perturber les communications entre les arsenaux français avant d´être échangée contre l´île de Minorque lors du Traité de Paris en février 1763.

Une rupture technique : les fortifications de la fin du 18e siècle à Brest (1763-1783)

Tirant les leçons des descentes de la guerre de Sept Ans, les autorités militaires cherchent à profiter de la période de paix qui suit le Traité de Paris pour poursuivre l´oeuvre de fortification des côtes bretonnes. Dès 1763, le duc de Choiseul, successivement secrétaire d'État à la Guerre et à la Marine puis aux Affaires étrangères, charge Filley, lieutenant-général du corps royal du Génie de « chercher les moyens d'agrandir l'étendue du port [de Brest] pour le mettre en état de contenir le nombre des vaisseaux, de construire les ateliers, magasins, nécessaires à cette augmentation, d'assurer ces nouveaux établissements en temps de guerre contre les entreprises de l'ennemi ». Cette demande s'inscrit dans sa volonté de réformer l'armée et la marine.
L'année suivante, Filley propose des agrandissements de l'enceinte urbaine de Brest afin de couvrir les collines qui dominent la ville. Il y utilise le système de fortification qu'il avait nommé la "mezalectre" ou "défense du milieu" : du côté de Recouvrance, est édifié l´ouvrage à corne de Quéliverzan, du côté de Brest, l'ouvrage couronné des hauteurs du Bouguen et du Ménès tandis qu´un autre ouvrage à corne est construit sur la carrière du Pape. Dajot, son successeur en 1770, poursuit la réflexion et propose la construction des forts de l'île Longue, de Lanvéoc, de Plougastel, du Corbeau ainsi que la rectification des lignes de Quélern et de l'ancienne enceinte en terre faite autour des batteries du Portzic : le fort de terre. Les forts de la rade, l'ouvrage à corne de Quéliverzan et, sur les hauteurs du Kerango, les deux lunettes du Stiff - finalement détruites sur ordre du roi du 23 août 1779 - sont quant à eux érigés de 1774 et 1775.
A compter du milieu des années 1770, la question des fortifications littorales sur les côtes bretonnes se pose à nouveau avec acuité alors que l'équilibre des forces navales semble se rétablir avec l'Angleterre et que la France de Louis XVI soutient tacitement le marquis de La Fayette et les Insurgents américains en guerre. Ainsi que l´illustrent les exemples évoquées plus haut, deux zones sont plus particulièrement concernées : Brest, ville-arsenal, berceau et refuge de la flotte en reconstruction et Saint-Malo, le port corsaire. Dès 1776, le marquis de Langeron, lieutenant général des armées du Roi, commandant en chef de la division de Bretagne est nommé par Louis XVI "commandant en chef des grands travaux de Brest et de la construction du fort de Châteauneuf auprès de Saint-Malo". Un nouveau plan d'ouvrages est soumis au roi. Son but est d´éviter tout incendie du port par les mortiers anglais dont la portée dépasse les 4 000 mètres :
"Premièrement : couronnement des hauteurs du Bouguen et du Ménès (Les augmentations de l'enceinte sur la hauteur de la Carrière du Pape sont encore en projet en 1790.).

Deuxièmement : construction de cinq forts (Le Portzic [agrandissement des ouvrages existants], Saint-Pierre [Montbarey], Keranroux, Questel Bras, Penfeld) en avant de Recouvrance, afin de former un camp retranché et d'arrêter l'ennemi à distance de Brest. Ils doivent être assez respectables pour obliger l'ennemi aux préparatifs d'un siège en règle et à la fois tirer leur plus grande défense de la part de l'artillerie afin de pouvoir être défendus par le moins de monde possible. Il est nécessaire de chercher la position où ils pourraient découvrir en avant la plus grande étendue de terrain et dans leur tracé à diriger une partie des feux de manière qu'ils se protègent mutuellement.
Troisièmement : rectification des Lignes de Quélern (Ouvrages extérieurs de Brest, précis historique des ouvrages ordonnés par le Règlement du roi du 21 décembre 1776, Service Historique de la Défense, Bibliothèque du Génie, Atlas des côtes de France, Atlas 69, Brest, Ouvrages extérieurs, 1777 par De Caux.)".
Validées par le règlement royal du 31 décembre 1776, les nouvelles fortifications extra-urbaines de Quélern, l'ouvrage fortifié du Bouguen et la ceinture de forts détachés autour de la ville sont construits par les troupes de 1776 à 1784. Pierre-Jean de Caux, directeur des fortifications de Basse-Normandie qui oeuvra à Cherbourg et à Brest, dresse en 1777 les premiers projets de forts détachés pour Brest. Ces forts à cavaliers d'artillerie se flanquant mutuellement sont une innovation majeure dans l'architecture militaire, préfigurant l'éclatement de la fortification (BESSELIÈVRE, Jean-Yves, « Les ouvrages extérieurs de Brest (1776-1784) : les prémices de la fortification détachée », Cahier du Centre d´études d´histoire de la Défense, 1999, n° 10, p. 153-163.). Leur capacité de résistance est bien supérieure à une simple redoute puisqu´ils offrent à la fois une plate-forme d´artillerie autorisant des tirs d´actions lointains, et des casemates à feux de revers placées dans la contrescarpe pour battre le fossé et parer à un éventuel contournement.
En arrière de Saint-Malo, le Fort de Saint-Père, vaste quadrilatère bastionné, connu aussi sous le nom de Fort de Châteauneuf est construit de 1777 à 1785 sur des plans de l´ingénieur de Caux. Il est établi au croisement des routes Saint-Malo/Rennes et Dinan/Pontorson. Sa fonction est de protéger Saint-Malo d´une attaque terrestre et de contrôler la remontée de la Rance par de l'artillerie, les approches du fort sur l´est étant protégées par des marais. A Cancale, le fort des Rimains, sur l´île homonyme, projeté dès le 11 juillet 1704 par l'ingénieur Garangeau qui y prévoyait un fort bastionné doté d´une grande batterie rasante dominée par une tour d´artillerie casematée, est enfin construit. Il doit quant à lui protéger de ses canons le mouillage de la rade de Cancale, utilisé par la flotte britannique en 1758.
Tandis que le programme de construction des fortifications est en voie d´achèvement, une nouvelle paix vient l´interrompre : dès mai 1783, Louis XVI ordonne en effet le désarmement des côtes.

Conclusion

Les ingénieurs - dont Vauban, le premier de tous - se sont, en Bretagne, bornés tout au long d´un long 18e siècle allant de 1683 à 1783 à fortifier le littoral en le dotant de retranchements, forts et batteries de côte aptes à refouler l'assaillant sur la plage. La période vaubanienne se caractérise par la mise en place d'un système défensif littoral cohérent associant ouvrages de fortifications et organisation logistique de grande ampleur sur un territoire énorme. Les grands travaux de fortifications littorales entamés sous Louis XIV se poursuivent sous ses successeurs selon des formules très classiques. Il faut attendre la fin du 18e siècle pour voir, à Brest, l´introduction de véritables innovations, avec la construction peu avant la Guerre d'Indépendance américaine de forts détachés, créant un vaste camp retranché en avant de l'enceinte urbaine.
Pourtant, toutes ces fortifications n´ont guère fait la preuve de leur efficacité militaire. Il est vrai cependant que, de Vauban aux dernières années du 18e siècle - voire à la Seconde Guerre Mondiale -, ces édifices ont aussi d´autres fonctions. Ils sont un exceptionnel moyen de dissuasion et, plus encore, de propagande. Les portes, outre leur aspect fonctionnel, matérialisent la magnificence du Roi. Certes, l´on sait que l´ennemi peut débarquer sur n´importe quelle plage, mais on préfère encore et toujours défendre ses arsenaux ou ports par une défense statique - que tout le monde voit - plutôt que par une autre, mobile mais invisible et lointaine, celle que constituent les flottes de guerre.
L´une des convictions de Vauban était justement l´indéfectible articulation entre une défense statique, reposant sur ses fortifications, et une autre, mobile, tant en mer qu´à terre. Cette forme de combat, sorte de "petite guerre littorale" tardivement appliquée dans la seconde moitié du18e siècle, relève cependant d´une stratégie essentiellement défensive, celle choisie par une France en situation chronique d´infériorité.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Plans, coupe et élévation d'un corps de garde voûté avec guérite à construire à l'Île à Bois à Lézardrieux et à Pleubian dans la capitainerie de Tréguier**
  Plans, coupe et élévation d'un corps de garde voûté avec guérite à construire à l'Île à Bois à Lézardrieux et à Pleubian dans la capitainerie de Tréguier.
  Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C Fi 1146-12. Corps de garde des côtes de Bretagne, 1718-1745

Documents figurés

-

Archives départementales d´Ille-et-Vilaine Série C. Administrations provinciales. Intendance de Bretagne et subdélégations ; Etats de Bretagne, commission intermédiaire et commissions spéciales des Etats. Série Fi. Documents figurés autres que ceux contenus dans les autres séries et entrés à titre de dons ou achats. Cette série regroupe : cartes et plans, affiches, cartes postales, photographies, croquis, dessins. C Fi 1146 - 01 : Plan général d´un corps de garde voûté à exécuter dans les endroits où les anciens sont détruits, 1744. C Fi 1146 - 02 : Plan, profil et élévation d´un petit corps de garde et d´un magasin à poudre à exécuter à l´île de Batz près de la batterie de l´Ouest et à Morgat, 1744. C Fi 1146 - 03 : Plan et élévation d´un phare de signaux projeté à refaire à la pointe d´Ervily près d´Audiern, 1744. C Fi 1146 - 04 : Plan, profil et élévation du petit corps de garde des signaux projeté à faire à la pointe de Rostuder et au cap de la Chèvre, paroisse de Crozon, 1744. C Fi 1146 - 05 : Plan, profils et élévation de plusieurs corps de garde faits d´un même modèle proposé à rétablir avec un nouveau comble de charpente, 1744. C Fi 1146 - 06 : Profil en travers du corps de garde de Poulhan, paroisse de Plouzevet où la voûte et la cheminée sont à refaire à neuf. C Fi 1146 - 07 : Plan d´un corps de garde avec un comble de charpente sur les dimensions d´un corps de garde voûté pour servir de plan général, 1744. C Fi 1146 - 08 : Plan, profil et élévation d´un petit dépôt pour les poudres à "déposser" contre les pignons des corps de garde voisins des batteries de côte, 1744. C Fi 1146 - 09 : Beicmeil en Fouesnan. Plan d´un corps de garde, 1744. C Fi 1146 - 10 : Projet d´un corps de garde à faire au Pouldu dans la paroisse de Guidel, 1744. C Fi 1146 - 11 : Projet d´un corps de garde à faire à la pointe de Bregan dans la paroisse de Plemur, 1744. C Fi 1146 - 12 : Plan, profil et élévation d´un corps de garde voûté en plein cintre
à faire neuf à l´île à Bois, à Pleubihan dans la capitainerie de Tréguier. C Fi 1146 - 13 : Plan, profil et élévation d´un corps de garde à faire neuf à la bouche d´Erquy, près de la tour de Cesson, près de l´abbaye de Beauport, à Plougrescant, à Becleguer ou Cervelle, au Guéaudet (Yaudet), à Plestin.

- **Corps de garde des côtes de Bretagne, 1718-1745**
  Corps de garde des côtes de Bretagne, 1718-1745.
  Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C Fi 1146-02.

Bibliographie

- **Défense des côtes de France aux 17e et 18e siècles** LEVOT (P.), **"Projet de descente en Angleterre sous Louis XV et Louis XVI"**, Bulletin de la Société Académique de Brest, 2, IV, 401, 1876-1877.

- **Défense des côtes de Bretagne aux 17e et 18e siècles** BINET (H.), **"Un épisode de la guerre des côtes en Bretagne au XVIIIème siècle : la trahison du Guildo, d´après les documents du procès de Julien Grumellou 1758-1759"**, Annales de Bretagne et des Pays de l´Ouest, 24, 1, 1908, p. 1-40.

- BINET (H.), **"La guerre des côtes en Bretagne au XVIIIème siècle, Saint-Malo et la région malouine après les descentes anglaises de 1758"**, Annales de Bretagne et des Pays de l´Ouest, 25, 2, 1910, p. 295-321.

- BINET (H.), **"La guerre de côte en Bretagne au XVIIIème siècle : le commandement du duc d´Aiguillon en Bretagne pendant la guerre de Sept Ans"**, Annales de Bretagne et des Pays de l´Ouest, p. 307-351.

- BINET (H.), **"La défense des côtes de Bretagne"**, Revue de Bretagne et de Vendée, tome XLIV, juillet 1910, p. 227.

- BINET (H.), **"La défense des côtes de Bretagne"**, Revue de Bretagne et de Vendée, tome XLV, janvier février 1911, p. 143.

- BINET (H.), **La défense des côtes de Bretagne au XVIIIème siècle. Etudes et documents.** Vannes, librairie Lafoiye, 1913, 266 p.

- BINET (H.), **La défense des côtes de Bretagne au XVIIIème siècle.** Vannes, 1914, p. 29.

BINET (H.), **Le duc d´Aiguillon et la réorganisation de la défense des côtes de Bretagne 1754-1759**, Paris, 1938, 59 p.

- BOIS (J-P.) (sous la dir. de), **Défense des côtes et cartographie historique**, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2002, 326 p., ISBN 2 7355 0453 0.

- CERINO (C), **"Lorient et la Marine royale (1700-1719)"**, mémoire de maîtrise, Histoire : Rennes 2, sous la dir. de Claude Nières, 1991, 166 p. (AD56 : Th371, AD56 : Th377/378, CRHISCO : MH 1202, SHM LORIENT : Th-40).

- **Sociétés insulaires, guerres maritimes et garnisons, au siècle de Louis XV : essai de typologie des îles bretonnes de l'Atlantique à partir de l'exemple bellîlois**
  CERINO (C), **"Sociétés insulaires, guerres maritimes et garnisons, au siècle de Louis XV : essai de typologie des îles bretonnes de l'Atlantique à partir de l'exemple bellîlois"**, diplôme d´études approfondies, Histoire : Rennes 2, sous la dir. de Claude Nières, 1992, 146 p. (CRHISCO : TH 0226, SHM LORIENT : Th-41).

- CERINO (C), **"Sociétés insulaires, guerres maritimes et garnisons : Belle-Ile-en-Mer au siècle de Louis XV"**, thèse de doctorat, Histoire : Rennes 2, sous la dir. de Claude Nières, 2001, 1475 p. (SHM LORIENT : Th-123).

- DIDELOT (C.) (Lieutenant de vaisseau), **Atlas. La défense des Côtes de l´Europe**, Paris, 1894, an VIII, 204 cartes, p. 97 : Brest.

- GAUDU (G.), **"Boulets rouges et fours à boulets"**, Extrait des mémoires de la Société d´Emulation des Côtes-du-Nord, Les presses Bretonnes, Saint-Brieuc, 1970, 30 p.

- GAUDU (G.), **"Four à boulets"**, Société d´Emulation des Côtes-du-Nord, tome XCV, 1967, p. 92-102, 1969, p. 53-79.

- HELLEU (Ch.), **"Le Duc d'Aiguillon, défenseur des côtes de Bretagne pendant la guerre de Sept ans (1756-1761)"**, mémoire de maîtrise, Histoire : Paris 4, sous la dir. de Christian Corvisier 1984, 145 p. (CRHISCO : MH 0593).

- LA LANDE DE CALAN (C.) (de), **La défense des côtes de Bretagne aux XVIème et XVIIème siècle**, Vannes, 1891.

- LA LANDE DE CALAN (C.) (de), **"La défense des côtes de Bretagne aux XVIème et XVIIème siècle"**, Revue de Bretagne et de Vendée, 1892, 2ème semestre.

- LE CORRE (J.), **"La Défense des côtes bretonnes et les principes tactiques de la guerre littorale de 1689 à 1789"**, diplôme d´études approfondies, Histoire : Nantes, sous le dir. de J.-P. Bois, 1998, 219 p. (CRHMA : MD 155).

- LE CORRE (J.), **"Lorient : la défense d´un port arsenal au XVIIème et XVIIIème siècles"**, in **Actes du colloque Histoire militaire et défense atlantique, Europe et Défense**, Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique, Nantes, 2000, p. 83-95.

- LE POURHIET (N.), **Etude architecturale de la défense des côtes du sud Finistère (de la pointe de Penmarc´h au Pouldu),** mémoire de maîtrise, université de Haute Bretagne, U. E. R. Arts, sous la dir. de A. Mussat, Rennes, 1972, 147 p.

- LE POURHIET-SALAT (N.), **Etude de l´architecture défensive des îles bretonnes de l´Atlantique, Des origines à 1860**, thèse de doctorat de 3ème cycle, sous la dir. de A. Mussat, Rennes, 1980, 2 vol. : 251 p., p. 251-529 p.

- LE POURHIET-SALAT (N.), **"Un exemple de la politique défensive appliqué aux îles : Belle-Île en Mer, XVIème-XIXème siècles"**, Bulletin de la Société d´Histoire et d´Archéologie de Bretagne, 1982, p. 251-266.

- **La défense des îles bretonnes de l´Atlantique, des origines à 1860 [1983]**
  LE POURHIET-SALAT, Nicole. **La défense des îles bretonnes de l´Atlantique, des origines à 1860**. Vincennes, Service Historique de la Marine, 1983, 375 p.

- THOMAS (G.-M.), **"Prisonniers anglais en Bretagne pendant la Guerre d´Indépendance Américaine"**, Les cahiers de l´Iroise, 1978, p. 183-184.

- **L´Artillerie** AUDOUARD (P.), **"Mesure de la distance du but dans les batteries de côte"**, Société Académique de Brest, 2, XIII, 173, 1887-1888.

- BOUDRIOT (J.), **"L´artillerie de mer de la marine française"**, Neptunia, n° 97, 1970.

- BOUDRIOT (J.), (avec la collab. de H. Berti), **L´artillerie de mer. Marine française, 1650-1850**, Paris, collection : Ancre, 1992, 192 p., 92 planches.

- FRANCOIS (G.), **"Les pièces de côte françaises de calibre 240 "Guerre" de 1876 à 1940, 1ère partie"**, Fortifications et Patrimoine, n° 9, janvier 1999, p. 9-16.

- FRANCOIS (G.), **"Les pièces de côte françaises de calibre 240 "Guerre" de 1876 à 1940, 2ème partie"**, Fortifications et Patrimoine, n° 10, avril 1999, p. 2-7.

- FRANCOIS (G.), **"Canons de côte de petits et moyens calibres : emploi des canons de 90 mm sur les côtes"**, Fortifications et Patrimoine, n° 12, octobre 1999., p. 45-49.

- FREMINVILLE, **"Notices sur les pièces d´artillerie du XVIème siècle trouvées au château de Brest"**, Brest, Come Ainé, 1835.

- GRIVEL, **La guerre des côtes. Attaque et défense des frontières maritimes. Les canons à grande puissance**, Paris, 1864, 74 p.

- GUIHON DE GRANDPONT, **"L´ingénieur d´Arçon et ses batteries flottantes"**, Bulletin de la Société Académique de Brest, 2, XXVIII, 5, 1892-1893.

- GUIHON DE GRANDPONT, **" La querelle de l´artillerie (partie rouge et parti bleu) au XVIIIème siècle"**, Bulletin de la Société Académique de Brest, 2, XX, 5, 1894-1895.

- LA CHAUVINIERE (de) (lieutenant de vaisseau), **De la défense des côtes. Barrages et torpilles sous-marine... guerre d´Amérique**, Paris, 1869.

- PETER (J.), **Les artilleurs de Marine sous Louis XIV**, Paris, 1995.

- PETER (J.), **L´artillerie et les fonderies de la Marine de Louis XIV**, Paris, 1995.
- PETER (J.), **Maître de forges et maîtres fondeurs de la Maine sous Louis XIV**, Paris, 1996.
- PICARD, **L´artillerie française au XVIIIème siècle**, Paris, 1926.
- SCHEEL (M.) (de), **Mémoire d´artillerie contenant l´artillerie nouvelle ou les changements faits dans l´artillerie française en 1765**, Paris, An II.
- **Les Compagnies garde-côtes** BINET (H.), **"Les milices garde-côtes bretonnes 1483-1759"**, Bulletin Historique et Philologique, 1909.
- BOULAIRE (A.), **"Garde-côtes et gardes côtes en Bretagne au XVIIème et XVIIIème siècle"**, Mémoire de la Société d´Histoire et d´Archéologie de Bretagne, 1992, p. 307-317.
- CHARDON (T.), **"Les Milices garde-côtes de Moyenne et Basse-Normandie durant la Guerre de Sept Ans (1756-1763)"**, mémoire de maîtrise, Histoire : Caen, 1992. (AD14 : Br 18756).
- DURAND (C.), **"La milice garde-côte en Bretagne de 1716 à 1792"**, thèse de doctorat, Rennes, 1927, 163 p.
- LA LANDE DE CALAN (C.) (de), **"La réforme de la milice garde-côte de Bretagne en 1756"**, Association Bretonnes, 1891, p. 259-264.
- LA LANDE DE CALAN (C.) (de), **"Les milices garde-côtes de Bretagne en 1766"**, Revue de Bretagne, Vendée et Anjou, 1891, p. 459-463.
- **La garde-côte du littoral de Saint-Malo**
  PARIS-JALLOBERT (J.) (abbé). "**La garde-côte du littoral de Saint-Malo".** Sans réf., Archives Départementales d´Ille-et-Vilaine, 1894.
- TOULEMONT (J.) (abbé), **"La milice garde-côte"**, Mémoire de la Société d´Archéologie du Finistère, 1929, p. 38-43.
- **La révolution maritime du XIXe siècle**, Service Historique de la Marine (avec la collab. de P. Masson et M. Battesti), Paris, Charles Lavauzelle, 1987, 127 p.
- **Les ingénieurs dont Vauban** AUGER (D.), **Bibliographie des ouvrages de Vauban ou concernant Vauban**, Saint-Léger-Vauban, Les amis de la Maison Vauban, 3 tomes.
- **Soldats ingénieurs, 140 biographies d'ingénieurs militaires du 16e au 20e siècle**
  Soldats Ingénieurs, 140 biographies d'ingénieurs militaires du 16e au 20e siècle, École supérieure et d'application du Génie d'Angers, 1996.
- **Le triomphe de la méthode ou le Traité de l'attaque des places de monsieur de Vauban**
  Le triomphe de la méthode ou le Traité de l'attaque des places de monsieur de Vauban, Paris, Gallimard, 1992, collection : Albums découvertes.
- **Vauban réformateur**

Vauban réformateur, Actes du colloque de l'association Vauban, 1983, Musée des Plans reliefs - Hôtel National des Invalides - 75007 Paris.

- **Aperçu historique sur les fortifications, les ingénieurs et sur le corps du Génie en France**
  AUGOYAT (A.-M.), **Aperçu historique sur les fortifications, les ingénieurs et sur le corps du Génie en France**, Paris, 1858.

- **Les ingénieurs du Roy de Louis XIV à Louis XVI. Étude du corps des fortifications**
  BLANCHARD (A.), **Les ingénieurs du Roy de Louis XIV à Louis XVI. Étude du corps des fortifications**, Montpellier, 1979, 635 p.

- **Dictionnaire des ingénieurs militaires 1691-1791**
  BLANCHARD, Anne. **Dictionnaire des ingénieurs militaires 1691-1791**. Montpellier, 1981, 2 tomes.

- **Vauban**
  BLANCHARD (A.), **Vauban**, Paris, Fayard, 1996.

- **La France de Vauban**
  BORNECQUE (R.), **La France de Vauban**, Paris, Artaud, 1984.

- **Vauban et le corps des ingénieurs militaires**
  GUTTIN (J.), **Vauban et le corps des ingénieurs militaires**, Paris, 1957.

- **Vauban**
  LAZARD (colonel), **Vauban**, Paris, 1934.

- MONTALEMBERT (de) (capitaine), **"Le marquis de Montalembert 1714-1800"**, Revue historique de l ´Armée, 11ème année, n° 7, 1955.

- ORTHOLAN (H.), **Le général Séré de Rivières - le Vauban de la Revanche**, Paris, Editeur Bernard Giovanangeli, 620 p.

- **Vauban, un encyclopédiste avant la lettre**
  PARENT (M.), **Vauban, un encyclopédiste avant la lettre**, Paris, Berger-Levrault, 1982, 217 p.

- **Vauban**
  PUJO (B.), **Vauban**, Paris, édition Albin Michel, 1991.

- **L´ingénieur artiste**
  PICON (A.) - YVON (M.), **L´ingénieur artiste**, Paris, Presses de l´École Nationale des Ponts et Chaussées, 1990.

- **"Artistes, artisans et ingénieurs ayant travaillé à Brest et dans sa région aux XVIIème et XVIIIème siècles"**
  THOMAS (G.M.), **"Artistes, artisans et ingénieurs ayant travaillé à Brest et dans sa région aux XVIIème et XVIIIème siècles"**, thèse de doctorat, Rennes, 1980.

- **"Bibliographie de Vauban"**
  TOUDOUZE (G.G.), **"Bibliographie de Vauban"**, Les cahiers de l´Iroise, 1955, 3, p.19-26.

- **Vauban, de la gloire du roi au service de l´État**
  VIROL (M.), **Vauban, de la gloire du roi au service de l´État**, éditions Champs Vallons, 444 p.

Périodiques

- **"Quand l´ennemi venait de la mer"**
  CHEVAL, Paul. **"Quand l´ennemi venait de la mer"**. Annales de Bretagne, 1987, p. 107-116.

- **"Garde-côtes et batteries de côte dans la région malouine"**
  DESCOTTES (abbé), **"Garde-côtes et batteries de côte dans la région malouine"**, Annales de la Société d´Histoire et d´Archéologique de Saint-Malo, 1936.

- **"Vauban et l´architecture militaire"**
  "Vauban et l´architecture militaire", Caisse nationale des Monuments et des Sites, Monuments historiques, n° 126, 1983, 104 p.

- **"Vauban et la pensée militaire en France au 18e siècle"**
  CHAGNIOT (J.), **"Vauban et la pensée militaire en France au 18e siècle"**, Journal des savants, Paris, de Boccard, 1982.

- **"Les carnets illustrés du Maréchal de Vauban et de Mur de l´Atlantique"**
  TOUDOUZE (G.), **"Les carnets illustrés du Maréchal de Vauban et de Mur de l´Atlantique"**, Académie de Marine, février 1947.

Annexe 1

Mémoire sur la défense des côtes, en 1786 Service Historique de l'Armée de Terre, Vincennes, Art. 21, Section 4, carton 1, pièce n° 4

Batterie des côtes : "établissement des batteries sur les parties saillantes de la côte, afin qu´elles flanquent plus directement le mouillage et les anses où les seuls bâtiments trouveraient un asile. Les batteries doivent être élevées au dessus du niveau de la plus haute mer, au moins de 10 à 12 toises ; il en résultera plusieurs avantages. [...]"
Retranchements et batteries basses : "pour défendre l´approche du rivage. Dans toutes les anses et parties de la côte susceptibles d´un échouage facile pour les bateaux plats. [...]"
Corps de garde : [...]
Redans et puits ou nids de pie : "postes creusés dans le sol pour des sentinelles."
Signaux : "ils doivent être placés de manière à ce qu´ils aient une correspondance entre eux qui ne laissent aucune incertitude sur leur signification."
Villes, bourgs et villages : [...]
Notes sur l'artillerie de côte : "depuis l´invention des nouveaux affûts de côte que l´on doit à monsieur le comte de Gribeauval ; les batteries qui sont sur les bords de la mer ont acquis une amélioration inappréciable ; les embrasures qui les rendaient faibles étant actuellement inutiles. Ces affûts sont d´ailleurs bien plus faciles à manier puisque trois hommes peuvent aisément manoeuvrer une pièce de 36, avantage qui n´existait pas lorsqu´on faisait usage des anciens".

Annexe 2

Mémoire sur l'emplacement des batteries de côte, par Favard, fin du 18e siècle Service Historique de l'Armée de Terre, Vincennes, Art. 21, Section 4, carton 1, pièce n° 5

Établir des principes :
- sur le ricochet "des boulets sur l´eau par rapport à la terre en degrés pour calculer la hauteur idéale de la batterie de côte.[...]"
- "les vaisseaux ne peuvent toucher les batteries de côte que par le plein fouet. Les batteries sont protégées par l´**épaulement**.[...]"

- les batteries de côte ont l'avantage du plein fouet : "supériorité en surface de cible sur les vaisseaux qui font 2 700 pieds carrés pour 150 pieds de quille, sans comprendre les voilures, cordages et matures.[...] Hasard du pointage des vaisseaux sur la batterie de côte, **la batterie a l´avantage sur le vaisseau.**
Faux : "un préjugé qui sème la terreur sur les côtes, celui que les vaisseaux embossés peuvent raser des forts." C'est un véritable problème car, "la peur a fait rendre des forts."
Danger des batteries construites en maçonnerie pour ses servants : "Les batteries qui battent à la mer et qui pêchent presque toutes par le trop peu d´élévation ont encore le vice d´être construites en maçonnerie. Il n´est pas possible de se bien défendre derrière un pareil épaulement parce qu´un seul boulet qui touche dans l´embrasure ou sur la crête du parapet chasse des quantités de pierres à la fois à moins de cas extraordinaires, il ne faut point conserver d´embrasures, dès qu´on aura des affûts de côte, et comme il faudra élever les **genouillères** jusqu´à 5 pieds au moins, ce rehaussement doit se faire avec des terres franches ; si elles contiennent des pierres, ou les passera dans une claie très serrée pour les en purger. Toute genouillère ou épaulement quelconque doit être recouvert à son sommet de 2 pieds et demi de pareille terre."
Construction des batteries de côte : "La hauteur de l´épaulement sera fixée par celle du bourrelet de la pièce placée horizontalement sur son affût. Le talus intérieur doit être diminué autant que les terres pourront le permettre afin que dans les directions forts obliques à l´épaulement, le tir passe assez par dessus pour ne point dégrader et brûler les saucissous (?). A cet effet encore, le petit châssis qui porte le grand châssis de l´affût, doit être placé près du premier saucissou (?), ne laissant d´intervalle que la place d´un piquet pour le retenir et empêcher le mouvement qu´il pourrait avoir sur l´épaulement, en remettant la pièce en batterie. Le petit châssis doit être placé bien horizontalement, afin que le grand châssis qui est arrêté dessus par une cheville ouvrière ne soit point arrêtée dans un mouvement circulaire et n´éprouve que le moindre frottement possible demeure aussi la portion de cercle sur laquelle porteront les roulettes du grand châssis sera posé bien horizontalement et aura pour centre le point qu´occupe la cheville ouvrière."
Formes des batteries, moyen de tirer le meilleur parti des bouches à feu, remarques :
- "jamais de merlons car les batteries de côte n´ont pas de point fixe à battre.[...]"
- avec "les embrasures notamment en pierre, c´est le ravage que font les débris qui tuent bien plus de monde que ne ferait le simple boulet, en voulant protéger cela fait bien plus de mal."
- "les batteries doivent être à **barbette** pour n´avoir rien qui gène dans les directions latérales."
- un épaulement en terre (dans les parties susceptibles d´être battues) d'au moins 2 pieds de hauteur depuis son sommet car, les anciennes batteries à barbette (en maçonnerie) étaient très meurtrières.
- l'épaisseur des épaulements doit être "proportionnel à l´effet que l´on peut craindre du canon : 18 pieds d´épaisseur pour le plus grand effet." (épaisseur recommandée sur chaque batterie de côte) L´épaisseur doit être aussi proportionnelle à l´éloignement du vaisseau : au delà de 300 toises : 15 pieds d´épaisseur.[...]"
- "les affûts marins en service demandaient beaucoup d´hommes.[...]"
- "la hauteur des affûts détermine la hauteur des épaulements environ 4 pieds et demi.[...]"
- "attention à la rouille pour les canons et boulets.[...]"
Les mortiers : [...]
Mouvement des projectiles dans les milieux résistants : [...].

Annexe 3

Extrait d´un mémoire sur la défense des colonies en général, par monsieur de Rostaing, 18e siècle Service Historique de l'Armée de Terre, Vincennes, Art. 21, Section 4, carton 1, pièce n° 5

"**La surprise ou la force** sont les deux seuls moyens que l´ennemi peut employer **pour faire une descente**, avec des précautions et de la vigilance on n´est jamais surpris ; à la force on oppose la force, et cette force doit beaucoup s´établir sur les hommes dans une colonie éloignée, où ils sont si précieux, que dans les précautions de tout genre pour ajouter à ce que la nature a déjà fait pour en rendre l´accès difficile. Le seul moyen de parvenir à ce but est de **s´opposer aux descentes** ; et ce moyen dépend beaucoup, je crois, d´**une artillerie bien placée et bien servie**, dans laquelle je comprends tous les moyens incendiaires qui en font partie et vis à vis lesquels des vaisseaux ne tiendront jamais.
Pour peu que l´ennemi sache qu´on est en défense et sur ses gardes, il ne se hasardera jamais à former une entreprise avec des chaloupes ou autres bateaux de débarquement, sans être protégé par des vaisseaux. Ainsi, toute plage dont les vaisseaux ne pourront s´approcher à petite portée de canon ne sera jamais celle que l´ennemi choisira pour faire sa véritable attaque, aux surprises près ; elle ne méritera par conséquent que l´attention de prudence, qui doit faire veiller jusqu´à la sûreté des endroits réputés inaccessibles, auxquels on a souvent donné la préférence, quand on les a trouvé sans surveillance.
Des plages à portée de canon, l´ennemi donnera toujours la préférence à celles qui sont le plus près des ports censés hors d´insulte et où un plus grand nombre de chaloupes peuvent aborder de front et le plus à terre. Il faut en excepter celles qui occupent le fond des anses ou des baies étroites et peu profondes dont les vaisseaux ne peuvent approcher quand même leurs canons pourraient y porter parce que dès que les chaloupes y sont enfournées, elles ne peuvent plus

y être protégées et sont en proie à tout le feu de la terre, de front et de flanc ce dernier devient encore plus meurtrier, s´il est élevé et qu´il puisse plonger par des coups à cartouches et par la mousquetterie.
Les usages ordinaires de la marine traitent d´imprudence toute tentative de descente où sept chaloupes ne peuvent arriver de front. La raison en est évidente, mais il peut y en avoir de plus forte pour passer par dessus, surtout dans une fausse attaque qui devient quelque fois la vraie. En s´occupant de préférence des lieux que l´on doit présumer que l´ennemi choisira pour mettre à terre, il ne faut pas perdre de vue les autres ; soit en objet de défense à demeure, comme **batteries, retranchements, redoutes ou estacades** qui ferment le passage aux bateaux, soit en levant des corps de réserve de l´artillerie de campagne à portée d´aller au secours des postes qui en auront besoin." Loin de faire un parallèle que monsieur de Rostaing n'aurait peut-être pas souhaité entre les colonies éloignées et les côtes de Bretagne, il est cependant possible d'appliquer ses remarques tactiques à la défense des côtes en général et à celle de la Bretagne nord en particulier.

Annexe 4

Essai sur l´élévation à donner aux batteries de côte, 18e siècle. Service Historique de l'Armée de Terre, Vincennes, Art. 21, Section 4, carton 1, pièce n° 6

"**Le ricochet** est un avantage qui communément faisait préférer les batteries à fleur d´eau."
Or, "le navire est touché au dessus de sa ligne de flottaison et il y a donc peu de danger pour lui de couler. Le vaisseau pourra répondre à la batterie et l´éclabousser de pierre, ses tirs raseront la batterie."
En élevant la batterie de côte de façon que "la ligne que décrit le boulet formera avec la surface de la mer un angle d ´environ 20 degrés" et "les boulets qui porteront un peu au dessus du plan de flottaison du vaisseau le perceront à couler bas. Ceux qui entreront par les sabords de la batterie basse crèveront les ponts et prendront de revers les bords opposés qu´ils percerons, ou s´il ne leur reste point assez de force pour cela, ils en feront au moins souffler les bordages en dehors, ce qui ne sera pas moins dangereux."
L'avantage est qu'à cette hauteur, "la batterie est protégée des boulets traînants, seul risque, les boulets de plein fouet. Mais, **les batteries flottantes ont toujours trois mouvements provenant du sillage, du roulage, et du tangage, qui, quelques petits qu´ils soient sont plus que suffisants pour empêcher de pointer réellement**." Avec pareil désavantage (des vaisseaux), il faudrait employer bien des milliers de boulets pour en imposer à une batterie élevée qui ne laisserait voir que quelques têtes d´hommes, et le bourrelet de ses pièces. Ces hommes n´auraient guère plus à craindre des boulets de l´ennemi que du tonnerre en temps d´orage. Mais **le désavantage** de la batterie élevée à 20 degrés est que les boulets ne ricocheront plus. "Ceux qui porteront trop bas ne se relevant point seront perdus. Voilà le désavantage de cette position." " Ainsi, la batterie à fleur d´eau porte des coups presque certains ; mais ils sont peu dangereux parce qu´ils peuvent difficilement percer à couler bas, "la batterie rasante" est exposée à perdre beaucoup d´hommes par le feu des vaisseaux ennemis." "La batterie fort élevée n´a rien à craindre de l´ennemi, lui porte des coups plus dangereux ; mais elle touche difficilement et perd beaucoup de boulets." **La conclusion de cette essai sur l'élévation des batterie est qu'il est péférable d'utiliser le ricochet sous l´angle de 3 à 4°**.

Annexe 5

Transcription d´un rapport sur les mouvements des navires ennemis à la vue des Sept-îles, le 9 mai 1811, Archives Départementales des Côtes-d'Armor, 7 R 1-85, Marine et garde-côtes

"Aux Sept-îles, le 9 mai 1811.
Le commandant d´armes de la place des Sept-îles,
A monsieur le général Boyeo [sic],
Baron d´Empire, commandant le département des Côtes du Nord.
Monsieur le général,
Le 8 de ce mois, à huit heures du matin, un convoi français de huit voiles, étant sorti de Perros pour se rendre à Brest, à 10 heures et demie, ce convoi a été attaqué près des rochers nommés les Myroines (?), par une grande corvette anglaise, venant de l´Ouest ; alors la mer était couverte d´un brouillard épais, qui s´était élevé il y avait une heure, à la faveur du brouillard, cette corvette a surpris le convoi, qui n´était escorté que par une seule canonnière, ordinairement stationnée à Perros. Le combat s´étant engagé a duré environ une heure et demie ; quoi qu´il n´ait eu lieu qu´à 2 myriamètres de la place des Sept-îles il a été impossible d´en pouvoir distinguer les mouvements, à cause de la brume ; à midi cette brume ayant disparu, nous avons aperçu la canonnière française ayant le mât de hune de son grand mât abattu, étant aussi endommagé par son derrière, la corvette anglaise la remorquant, et avait aussi à sa suite un sloop du convoi d´environ 50 tonneaux, le même que la canonnière avait remorqué quelque temps avant le combat ; la corvette a fait route au Nord avec ses deux prises et y ont disparu ensemble à 6 heures du soir. Pendant le combat, les 6 autres navires du convoi se sont heureusement sauvés dans la baye de Lannion.

A 2 heures après midi, une autre corvette et un lougre ont paru au Nord-est, ont croisé à 2 myriamètres des Sept-îles jusqu´à la nuit, ont disparu au Nord.
J´ai l´honneur de vous saluer très respectueusement.
[Signé] Buhot".

Annexe 6

Historiographie : Quand l´ennemi venait de la mer... la défense des côtes en Bretagne au 17e et 18e siècles

Province maritime, la Bretagne attire toutes les convoitises. Dès le 9e siècle, coups de main et pillages sont nombreux sur les villes marchandes ou dans les îles. Avec la montée en puissance du pouvoir royal sous Louis XIV vient la nécessité de fortifier les côtes et notamment les ports de Saint-Malo, Morlaix, Brest, Port-Louis et Lorient pour les mettre à l´abri des insultes de l´ennemi Anglais, Espagnol ou Hollandais. Chaque incursion rappelle un peu plus la nécessité de maintenir les côtes en état de défense et de protéger des populations toujours sur le qui-vive. De 1689 à 1815, la France est presque continuellement en guerre avec l´Angleterre, certains historiens ont parlé de "Seconde guerre de 100 ans". Après le désastre de la bataille navale de la Hougue en 1692, la France s´oriente vers une stratégie défensive. Seuls les corsaires peuvent rivaliser avec les anglais maîtres des mers.
Pour **Hervé Coutau-Bégarie**, il faut dépasser la fixation sur les batailles navales et sur le nombre de vaisseaux coulés pour revenir à une appréciation plus nuancée et surtout plus globale de la guerre sur mer au 18e siècle. La mer, géostratégique par essence comme on l´a vu plus haut, offre deux choses : une source inépuisable de richesses issues principalement de la pêche et des voies de communication (cabotage). Quand on pense à la guerre des côtes, on pense escadres au combat, mais la guerre des côtes est tout autre. Ce sont des persécutions, des opérations de harcèlement et des attaques sournoises par des bâtiments légers à faible tirant d´eau : les chaloupes. Or pour lutter contre ses coups d´épingles, il faut engager des sommes considérables dans la construction et l´entretien d´un système défensif : batteries et corps de garde sans compter le personnel formé que cela requiert. Le rapport est disproportionné mais le Roi doit montrer sa force face aux ennemis maritimes et aux populations littorales. Mais les frontières de la Grande-Bretagne s´arrêtent là où commence celles de France et on ne peut fortifier tout le littoral. On peut faire le même parallèle avec les fortifications du Mur de l´Atlantique. Les fortifications du 18e ou de 1942, 1943, 1944 sont avant tout un exceptionnel moyen de propagande. On sait que l´ennemi peut débarquer sur n´importe quel plage mais on préfèrent encore et toujours défendre ses arsenaux, ses "Festung". Il faut mieux une défense statique que tout le monde voit, qu´une défense mobile invisible et lointaine : flotte ou tanks même combat.
La question de la défense des côtes de Bretagne aux 17e et 18e siècle a toujours intéressé les érudits au même titre... que les mégalithes. A la fin du 19e et dans le premier quart du 20e siècle, on retrouve notamment des auteurs prolifiques comme **Binet, Delecluze, l´abbé Descottes, Durand, Levot, La Lande de Calan, l´abbé Paris-Jallobert, l´abbé Toulemont** qui écriront de nombreux articles dans les Annales de Bretagne et des Pays de l´Ouest, la Revue de Bretagne et de Vendée, les Annales de la Société d´Histoire et d´Archéologique de Saint-Malo consacrés à la défense des côtes de Bretagne au 18ème siècle, à Saint-Malo et la région malouine, aux milices garde-côtes, aux descentes anglaises de 1758, ou au commandement du duc d´Aiguillon en Bretagne pendant la guerre de Sept Ans... **Louis Le Guennec**, érudit de la région morlaisienne, écrit une monographie sur le château du Taureau au début du 20e siècle qui sera réédité en 1996. Avant lui déjà, messieurs **Joseph Daumesnil** et **Le Coat** s´étaient intéressés à son histoire. En 1900, **Toudouze**, consacre un ouvrage à "La défense des côtes de France de Dunkerque à Bayonne au 17e siècle" tout comme **Binet**, "La défense des côtes de Bretagne au 18e siècle. Etudes et documents" paru à Vannes en 1913. **Durand** consacre même une thèse de doctorat soutenue à Rennes en 1927 à la milice garde-côte en Bretagne de 1716 à 1792.
Des années 1930 à 1970, la question de la défense des côtes de Bretagne disparaît des revues et périodiques. Peut-être à cause de la montée des nationalismes, puis de l´impact de la Seconde Guerre Mondiale qui a vu remplacé les romantiques corps de garde d´antan par d´affreux "monstres gris" : les blockhaus. En 1970-1972, **Durand** va consacré deux articles dans les Cahiers de l´Iroise à la Défense des côtes de Landunvez et de Porspoder puis à la défense de Brest avant la Révolution (Sources : Fonds Langeron. Papiers du gouverneur militaire de Brest, 1776-1789, Archives Municipales de Brest) tandis que **Gury** travaille sur Le Conquet. A peu près dans le même temps, **Gaudu** dans les Côtes-d´Armor s´intéresse aux fours à boulets. Les recherches universitaire de **Nicole Le Pourhiet-Salat** sur la défense des côtes du sud Finistère puis sur l´architecture défensive des îles bretonnes de l´Atlantique, Des origines à 1860 semble avoir joué un rôle déclencheur.
Turquet de Beauregard en 1977 écrit deux articles dans le journal Le Trégor consacré à l´organisation de la défense des Sept-îles au 18e siècle. Son étude sur le fort de l´île aux Moines sera complétée moins de dix ans après par **Jean-Pierre Bois** dans un article intitulé : "Les invalides de l´Ile aux Moines (1739-1789), chronique d´une garnison côtière au XVIIIème siècle". Très proches dans leur contenu du fait de sources communes : les liasses C 1071-1078 de la Série C des Archives départementales d´Ille-et-Vilaine, les deux auteurs insistent particulièrement sur les difficultés de la garnison à vivre son insularité. Il ne faut pas s´étonner qu´on insiste sur les tracas et problèmes de la garnison : quand tout va bien au fort, il n´y a pas d´archives pour le dire.

Dans le Léon, plus particulièrement en baie de Morlaix, nous retrouvons des érudits comme **Paul Cheval**, ancien commandant du génie, qui depuis 1986 s´intéresse à la question de la défense des côtes dans la capitainerie de Saint-Pol-de-Léon : c´est à dire la zone de littoral comprise entre Plouescat et Carantec. Si son travail a le mérite d´exister, se pose cependant le problème de l´absence de références précises.
Franck Ysnel de 1987 à 1991 a mis en évidence l´importance stratégique du Château au coeur du système défensif de la Baie de Morlaix en étudiant : l´aménagement du port et de la baie de Morlaix au 18e siècle, puis la défense de la baie de Morlaix aux 17e et 18e siècles. Son travail est considérable puisqu´il a dressé un inventaire complet des sources manuscrites et imprimées concernant le Château du Taureau et les corps de garde et batteries. Cependant, Franck Ysnel va peu ou pas du tout sur le terrain, à Saint-Samson (Plougasnou) et pointe de Bloscon (Roscoff), il passe à côté des vestiges du 18e siècle. **Louis Chauris**, géographe et géologue étudie l´origine des pierres des ouvrages défensifs du 17e et 18e siècles dans le Léon.
Référence pour la défense des côtes du Conquet, l´article de **François Olier**, "Le Conquet, garnison du bout du monde, La vie militaire au Conquet au 18e siècle", est à la fois historique, précis et détaillé. Olier remonte aux origines modernes de la défense du Conquet en passant en revue les défenses du Conquet à chaque nouveau conflit : les guerres de la Ligue, la guerre de Hollande (1672-1678), la guerre de la Ligue d´Augsbourg (1689-1697). Son deuxième chapitre est consacré aux troupes du Conquet au 18e siècle : la ville, l´enjeu stratégique, le service des batteries, les guerres maritimes tandis que sa dernier chapitre concerne la vie militaire : l´organisation militaire de la ville, les casernes, les fournitures aux troupes, la prison militaire, la vie quotidienne des soldats [...]
Claude Nières en 1992 intitule son article dans le catalogue de l´exposition de château de la Roche-Jagu, La Mer et les jours, 5 siècles d´Arts et Cultures Maritimes en Côtes-d´Armor, "Insécurité littoral et défense des côtes". Le principal intérêt des Côtes-d´Armor aux 17ème et 18ème siècles résident dans leurs situations entre Saint-Malo et Brest. Les Côtes-d´Armor doivent se défendre et éviter que l´ennemi ne s´établissent sur les îles (Les Sept-îles et Bréhat).
La même année, **Guy de Sallier Dupin** publie une très intéressante étude sur **La mer et la Révolution dans les Côtes-du-Nord. La défense des côtes. Les événements maritimes.** Il a notamment repéré les batteries et corps de garde des Côtes-d´Armor en 1795. Son travail a lieu à la fois dans les Archives (Série L, Révolution (1790-1800), Archives départementales des Côtes-d´Armor) et sur le terrain où Guy de Sallier Dupin tente de localiser les vestiges. Son étude est très bien documenté grâce à une iconographie riche : cartes postales anciennes, photographies actuelles et plans schématiques.Tout comme Gaudu dans les années 1970, Guy de Sallier Dupin se passionne pour les fours à Boulets pendant la Révolution.
Qu´ont en commun en général les articles et études sur la défenses des côtes ?
- Le thème de la terreur, de la peur venant de la mer : le caractère imprévisible de "l´ennemi maritime" est toujours évoqué. C´est l´idée d´un ennemi invisible mais omniprésent dans l´esprit des populations littorales. L´attaque du littoral breton : "la descente ennemie" tourne quasiment à l´obsession.
- Les souvenirs de pillages et de descentes : Morlaix (1522), Belle-Ile, Houat et Hoëdic (1545-1548), Le Conquet (juillet 1558), Camaret (1694), Lorient (1746), Saint-Cast (1758) reviennent toujours pour en quelque sorte "planter le décor" et venir confirmer ce qu´on considère comme un péril.
- La thématique du guet depuis des temps anciens, la garde des côtes, les milices garde-côtes : organisation, système de signaux sont des constantes.
- Les sources archivistiques proviennent quasiment toujours de fonds locaux : la Série C des Archives départementales d´Ille-et-Vilaine, la Série L Révolution, des Archives Départementale du Finistère et des Côtes-d´Armor, des archives municipales et des fonds de particuliers.
- Pour argumenter l´auteur a deux solutions : soit rester purement historique sans se rendre sur le terrain, soit faire une description ultra détaillée des édifices.
- La plus part du temps pour des raisons économiques (édition en noir et blanc), l´iconographie est réduite au maximum et quand il y en a, l´auteur ne se prive pas de la description d´usage. La photographie n´est utilisé que comme illustration.
- S´il n´y a pas d´ouvrages défensifs, c´est que : "les côtes se défendent d´elles mêmes". On a très souvent l´image d´un pays naturellement fortifié. Il faut rappeler la place importante des descriptions des côtes et de la Bretagne au 18e siècle comme celle de **Christophe-Paul de Robien** et paru dans le "Petit Flambeau de la Mer" imprimé au havre en 1731 : "Les côtes de Bretagne sont presque élevées partout et hérissées de rochers qui avancent quelquefois fort loin dans la mer et dont le seul aspect fait frémir ; ces rochers rendent l´abord des côtes extrêmement dangereux à ceux qui ne les connaissent pas bien. Elles ont cependant des anses de sables, de grèves, des havres, des baies, et des rades, percées de plusieurs rivières, dont les embouchures forment des ports assurées ; ils servent de retraites aux vaisseaux dans les tempêtes qui sont fréquentes pendant l´hiver dans ces parages et rendent les naufrages communs parmi tant d´écueils".
Vers une évolution dans l´étude de la défense des côtes
De la défense des côtes traitée dans de nombreux articles et mémoires universitaires, nous allons passer à des ouvrages entièrement consacrés à l´architecture militaire plus précisément aux fortifications. En 1992, **Edmond Thin** écrit "Quand l'ennemi venait de la mer. Chronique de deux cents ans de défense côtière en Normandie, Tatihou et la côte de la Hougue, 17e -18e siècles, inventaire des fortifications maritimes de la Manche" dans Les Cahiers de l'O. D. A. C..

C´est un changement dans la manière d´étudier les fortifications puisque l´auteur réussit habilement à mêler histoire maritime et étude architecturale des fortifications. Un inventaire des ouvrages se trouve à la fin en annexe.
Jean-Pierre Bois, après son article sur la garnison de l´Ile aux Moines dont nous avons précédemment parlé, a poursuivi ses recherches sur l´Hôtel Royal des Invalides à Paris et les compagnies détachées d´invalides. Il a soutenu sa thèse sur les anciens soldats dans la société française d´Ancien régime en 1990. Aujourd´hui professeur à la Faculté des Lettres de Nantes au Centre de Recherche sur l´Histoire du Monde Atlantique, il dirige l´axe de recherches : Armées, Défense et Conflits dans le Monde Atlantique.
Son laboratoire de recherches se fixe comme objectif d'approfondir les liens que l'histoire contemporaine de la Défense et des Relations Internationales (géostratégie, diplomatie, conflits) entretient avec l'histoire militaire générale (armées, stratégie et tactique, guerres et sorties de guerre) à toutes les époques, dans l'espace atlantique mais plus généralement dans toute l'Europe occidentale, centrale et méditerranéenne. Par son ouverture naturelle sur les questions internationales, cet axe s'ouvre aux autres continents et aux autres mers.
Cet axe se développe en partenariat étroit avec les centres de recherches en histoire militaire des autres universités (Paris IV pour l'histoire générale des armées et de la guerre, Montpellier III pour l'histoire contemporaine et moderne, Université d'Artois pour l'histoire ancienne, Université de La Rochelle pour l'histoire maritime) et différentes institutions attachées à la défense et aux armées : le Service Historique de l´Armée de Terre (Général Bach et colonel Guelton), le Centre d´Etudes Historiques de la Défense de Vincennes (Professeur Maurice Vaïsse), la Commission Française d'Histoire militaire et Institut français de Stratégie comparée (Professeur H. Coutau-Bégarie).
Le laboratoire de recherches travaillent notamment sur une étude miliaire de l´Espace littoral et maritime (fortifications, organisation de l'espace militaire côtier, mise en défense). En 2002 est paru un collectif sous la direction de Jean-Pierre Bois intitulé : **Défense des côtes et cartographie historique.** Ce livre analyse l'évolution du concept de Défense des côtes dans l'histoire : la défense des côtes de Bretagne à la fin du Moyen-Age, le rôle des astronomes français dans la cartographie des côtes aux 17e et 18e siècles, ou encore les nouveaux usages des vestiges du mur de l'Atlantique, les changements amenés par l'apparition des forces aériennes... La côte, frontière maritime, est soumise à des menaces et des agressions qui ont évolué au cours des siècles par leurs acteurs et leur nature, appelant une riposte et une défense spécifique.

Annexe 7

Iconographie

20042205104NUCA : Archives Départementales, Côtes-d'Armor, C 8 : Capitaineries garde-côtes. Instructions signées de Vauban.
20042903410NUCA : Archives Départementales, Ille-et-Vilaine, C Fi 1146-09. Corps de garde des côtes de Bretagne, 1718-1745.
20045603000NUCA : Archives Départementales, Ille-et-Vilaine, C Fi 1146-10. Corps de garde des côtes de Bretagne, 1718-1745.
20045603001NUCA : Archives Départementales, Ille-et-Vilaine, C Fi 1146-11. Corps de garde des côtes de Bretagne, 1718-1745.
20042903409NUCA : Archives Départementales, Ille-et-Vilaine, C Fi 1146-02. Corps de garde des côtes de Bretagne, 1718-1745.
20042205107NUCA : Archives Départementales, Ille-et-Vilaine, C Fi 1146-12. Corps de garde des côtes de Bretagne, 1718-1745.
20042205108NUCA : Archives Départementales, Ille-et-Vilaine, C Fi 1146-13. Corps de garde des côtes de Bretagne, 1718-1745.
20042903411NUCA : Archives Départementales, Ille-et-Vilaine, C Fi 1146-04. Corps de garde des côtes de Bretagne, 1718-1745.
20042903412NUCA : Archives Départementales, Ille-et-Vilaine, C Fi 1146-01. Corps de garde des côtes de Bretagne, 1718-1745.
20042903413NUCA : Archives Départementales, Ille-et-Vilaine, C Fi 1146-07. Corps de garde des côtes de Bretagne, 1718-1745.
20042903414NUCA : Archives Départementales, Ille-et-Vilaine, C Fi 1146-05. Corps de garde des côtes de Bretagne, 1718-1745.
20042903415NUCA : Archives Départementales, Ille-et-Vilaine, C Fi 1146-06. Corps de garde des côtes de Bretagne, 1718-1745.
20042903416NUCA : Archives Départementales, Ille-et-Vilaine, C Fi 1146-03. Corps de garde des côtes de Bretagne, 1718-1745.
20042903417NUCA : Archives Départementales, Ille-et-Vilaine, C Fi 1146-08. Corps de garde des côtes de Bretagne, 1718-1745.

20042903418NUCA : Archives Départementales, Ille-et-Vilaine, C Fi 1146-08. Corps de garde des côtes de Bretagne, 1718-1745.
20042205101NUCA : Archives Départementales, Côtes-d'Armor, 8 L 149, surveillance des côtes.
20042205102NUCA : Archives Départementales, Côtes-d'Armor, 8 L 149, surveillance des côtes.
20042205103NUCA : Archives Départementales, Côtes-d'Armor, 7 R 1-85, Marine et garde-côtes.

Illustrations

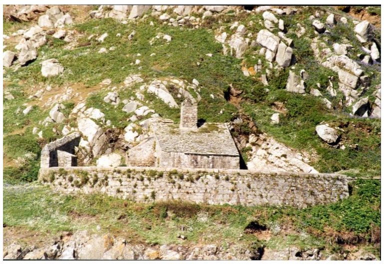

Perros-Guirec, Ile aux moines : vue de la grande batterie de Cosmoguer avec son corps de garde : noter que les constructions se confondent avec la falaise
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042205100NUCA

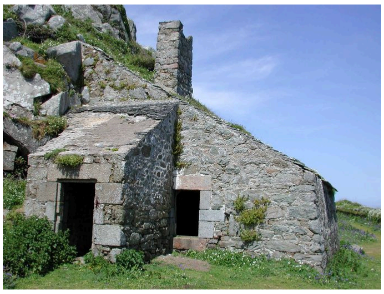

Perros-Guirec, Ile aux Moines : vue du corps de garde et de la poudrière de la grande batterie de Cosmoguer depuis le Sud-est
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20022202492NUCA

Cléder : vue générale du corps de garde de Lavillo depuis l'Est
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20022901456NUCA

Vue générale du corps de garde des Amiets, Cléder, capitainerie de Saint-Pol-de-Léon
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20022901658NUCA

Vue générale de la batterie de l'Ile de Sieck, Santec, capitainerie de Saint-Pol-de-Léon
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20022901660NUCA

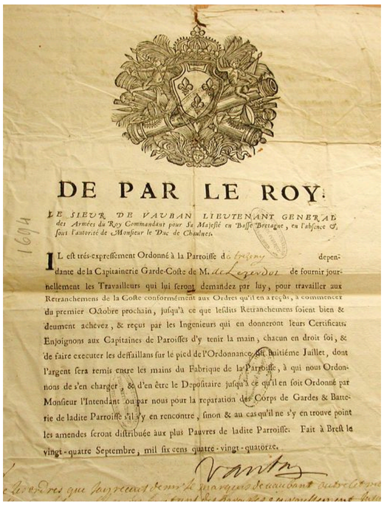

DE PAR LE ROY.

LE SIEUR DE VAUBAN LIEUTENANT GENERAL des Armées du Roy Commandant pour Sa Majesté en Basse Bretagne, en l'absence & sous l'autorité de Monsieur le Duc de Chaulnes.

IL est trés-expressément Ordonné à la Parroisse de trezeny dependante de la Capitainerie Garde-Coste de M. de Lezerdot de fournir journellement les Travailleurs qui lui seront demandez par luy, pour travailler aux Retranchemens de la Coste conformément aux Ordres qu'il en a reçûs, à commencer du premier Octobre prochain, jusqu'à ce que lesdits Retranchemens soient bien & deument achevez, & reçus par les Ingenieurs qui en donneront leurs Certificats. Enjoignons aux Capitaines de Paroisses d'y tenir la main, chacun en droit soi, & de faire executer les deffaillans sur le pied de l'Ordonnance du huitiéme Juillet, dont l'argent sera remis entre les mains du Fabrique de la Parroisse, à qui nous Ordonnons de s'en charger, & d'en être le Depositaire jusqu'à ce qu'il en soit Ordonné par Monsieur l'Intendant ou par nous pour la reparation des Corps de Gardes & Batterie de ladite Parroisse s'il s'y en rencontre, sinon & au cas qu'il ne s'y en trouve point les amendes seront distribuée aux plus Pauvres de ladite Parroisse. Fait à Brest le vingt-quatre Septembre, mil six cens quatre-vingt-quatorze.

Vauban

Ordonnance de Vauban relative à la fourniture de travailleurs de la paroisse de Trévény (Côtes-d'Armor) pour les retranchements et réparations des corps de garde et batteries de côte, fait à Brest le 24 septembre 1694
Phot. Auteur inconnu, Autr. Sébastien Le Prestre de Vauban
IVR53_20042205104NUCA

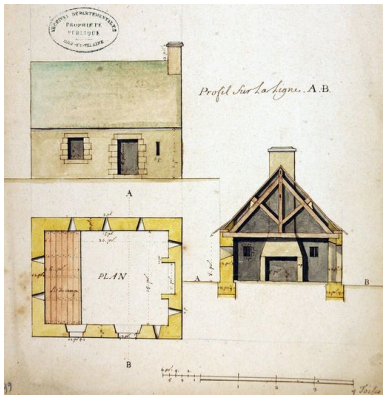

Elévation, plan et profil d'un corps de garde destiné à la pointe de Beg Meil en Fouesnant (Finistère Sud), anonyme, vers 1744
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042903410NUCA

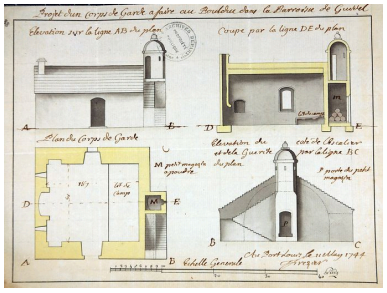

Coupe, élévation et plan d'un corps de garde (projet) à faire au Pouldu dans la paroisse de Guidel (Morbihan), fait à Port Louis le 11 mai 1744 par Frézier
Phot. Guillaume Lécuillier,
Autr. Amédée-François Frézier,
Autr. directeur des fortifications de Bretagne à partir de 1739
IVR53_20045603000NUCA

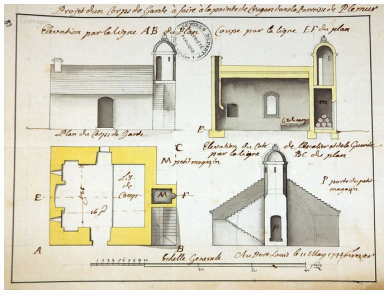

Coupe, élévation et plan d'un corps de garde (projet) à faire pointe de Bregan dans la paroisse de Plemur (Ploemeur : ?, Morbihan), fait à Port Louis le 11 mai 1744 par Frézier
Phot. Guillaume Lécuillier,
Autr. Amédée-François Frézier,
Autr. directeur des fortifications de Bretagne à partir de 1739
IVR53_20045603001NUCA

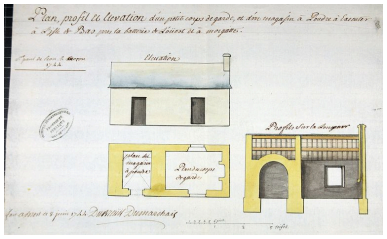

Plan, profil et élévation d'un petit corps de garde et d'un magasin à poudre à exécuter à l'île de Batz près de la batterie de l'Ouest et à Morgat, fait à Brest le 8 juin 1744 par Dubreuil Dumarchais
Autr. Dubreuil Dumarchais,
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042903409NUCA

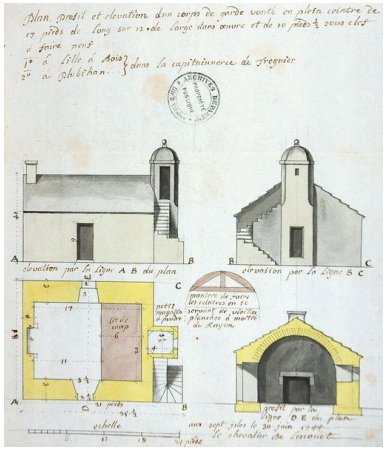

Plan, profil et élévation d'un corps de garde voûté en plein cintre destiné à l'île à Bois (commune de Lézardrieux) et à Pleubian (Côtes-d'Armor), fait aux Sept-îles le 30 juin 1744 par le chevalier de Lescouët
Phot. Guillaume Lécuillier,
Autr. ? de Lescouët
IVR53_20042205107NUCA

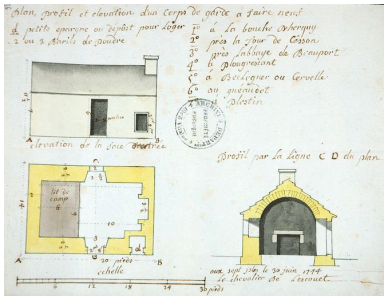

Coupe, élévation et plan d'un corps de garde à faire à neuf à la bouche d'Erquy, près de la tour de Cesson, près de l'abbaye de Beauport, à Plougrescant, à Beg Leguer ou pointe Servel, au Yaudet, à Plestin, fait aux Sept-îles le 30 juin 1744
Phot. Guillaume Lécuillier,
Autr. ? de Lescouët
IVR53_20042205108NUCA

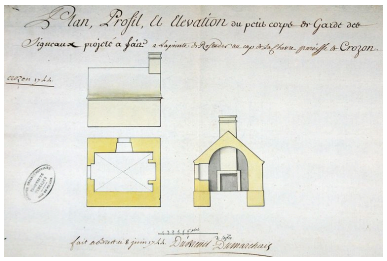

Elévation, plan et profil d'un petit corps de garde des signaux projeté à faire à la pointe de Rostuder au cap de la Chèvre dans la paroisse de Crozon, fait à Brest le 8 juin 1744 par Dubreuil Dumarchais
Phot. Guillaume Lécuillier,
Autr. Dubreuil Dumarchais

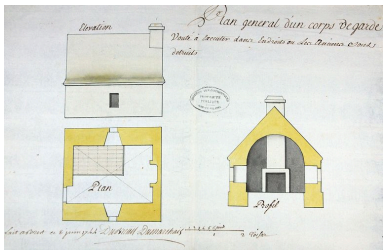

Elévation, plan et profil d'un corps de garde voûté à exécuter dans les endroits ou les anciens sont détruits, fait à Brest le 8 juin 1744 par Dubreuil Dumarchais
Phot. Guillaume Lécuillier,
Autr. Dubreuil Dumarchais
IVR53_20042903412NUCA

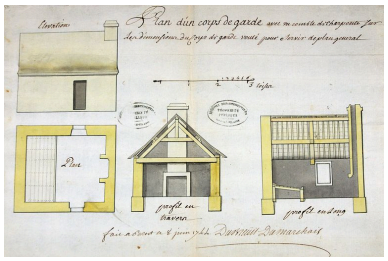

Elévation, plan et profil d'un corps de garde avec comble de charpente sur les dimensions du corps de garde voûté pour servir de plan général, fait à Brest le 8 juin 1744 par Dubreuil Dumarchais
Phot. Guillaume Lécuillier,
Autr. Dubreuil Dumarchais

IVR53_20042903411NUCA

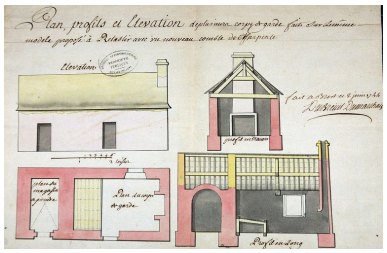

Elévation, plan et profil de plusieurs corps de garde faits sur le même modèle proposé à rétablir avec un nouveau comble de charpente, fait à Brest le 8 juin 1744 par Dubreuil Dumarchais
Phot. Guillaume Lécuillier, Autr. Dubreuil Dumarchais
IVR53_20042903414NUCA

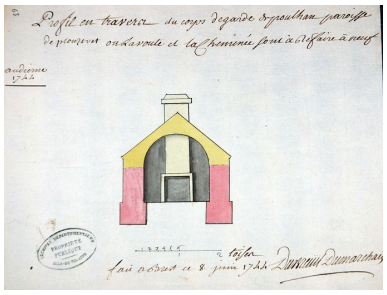

Profil en travers du corps de garde de Poulhan, paroisse de Plouzevet (Plozevet : Finistère Sud) où la voûte et la cheminée sont à refaire à neuf, fait à Brest le 8 juin 1744 par Dubreuil Dumarchais
Phot. Guillaume Lécuillier, Autr. Dubreuil Dumarchais
IVR53_20042903415NUCA

IVR53_20042903413NUCA

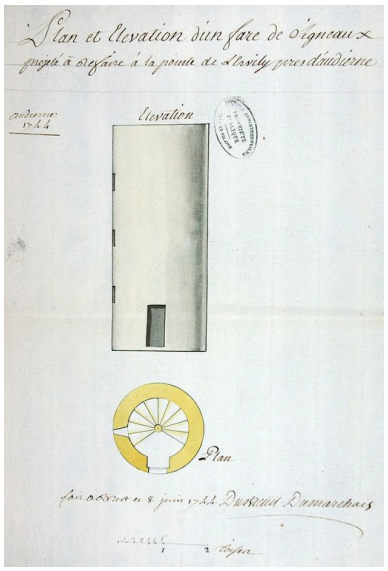

Elévation et plan d'un phare de signaux projeté de faire à la pointe de l'Ervily près d'Audiern (Finistère Sud), fait à Brest le 8 juin 1744 par Dubreuil Dumarchais
Phot. Guillaume Lécuillier, Autr. Dubreuil Dumarchais
IVR53_20042903416NUCA

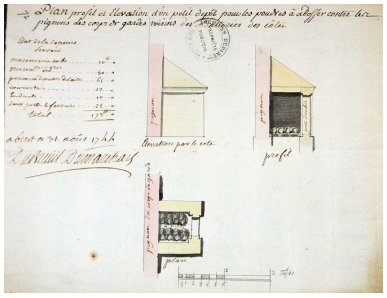

Elévation, plan et profil d'un petit dépôt pour les poudres adossé contre les pignons des corps de garde voisins des batteries de côtes, fait à Brest le 31 août 1744 par Dubreuil Dumarchais
Phot. Guillaume Lécuillier, Autr. Dubreuil Dumarchais
IVR53_20042903417NUCA

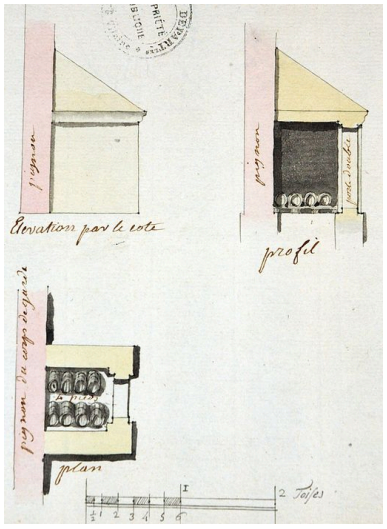

Elévation, plan et profil d'un petit dépôt pour les poudres adossé contre les pignons des corps de garde voisins des batteries de côtes, détail, fait à Brest le 31 août 1744 par Dubreuil Dumarchais
Phot. Guillaume Lécuillier, Autr. Dubreuil Dumarchais
IVR53_20042903418NUCA

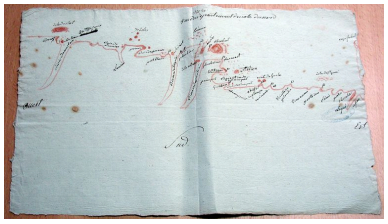

Plan de la côte de Roscoff à Cesson (Saint-Brieuc), vers 1792-An VII, Archives Départementales des Côtes-d'Armor, 1 L 730, défense des côtes
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20022901879NUCA

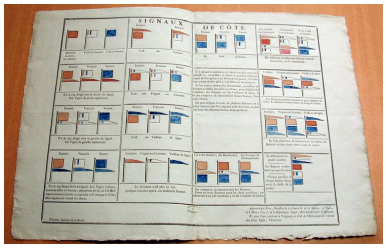

Tableau des signaux de côte par Deherme, ingénieur de la Marine, vers 1793-An III, Archives Départementales des Côtes-d'Armor, 8 L 149, surveillance des côtes
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042205101NUCA

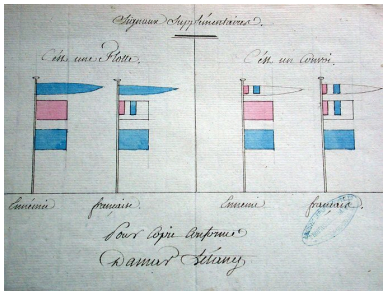

Signaux supplémentaires, vers 1793-An III, Archives Départementales des Côtes-d'Armor, 8 L 149, surveillance des côtes
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042205102NUCA

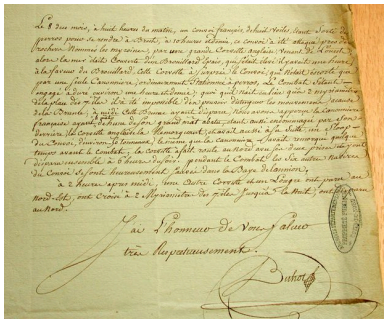

Rapport sur les mouvements des navires ennemis à la vue des Sept-îles, le 9 mai 1811, Archives Départementales des Côtes-d'Armor, 7 R 1-85, Marine et garde-côtes
Phot. Guillaume Lécuillier, Autr. Buhot
IVR53_20042205103NUCA

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :
Les batteries d'artillerie de côte, 1840-1870 (IA56132132)
Inventaire des héritages militaires en Bretagne (enquête thématique régionale en cours) (IA29133651)
Édifices repérés et/ou étudiés :
A SUPPRIMER DE PATRIMOINE.BZH Batterie de Cosmoguer, Ile aux Moines, est, rocher de Cosmoguer, les Sept-Iles (Perros-Guirec) (IA22002929) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île aux Moines
A SUPPRIMER DE PATRIMOINE.BZH Magasin à poudre accolé au pignon sud du corps de garde, Ile aux Moines, rocher de Cosmoguer, les Sept-Iles (Perros-Guirec) (IA22002966) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, les Île aux Moines
Batterie d'artillerie de côte, corps de garde et magasin à poudre, Pointe Saint-Samson (Plougasnou) (IA29000728) Bretagne, Finistère, Plougasnou, Pointe Saint-Samson
Batterie d'artillerie de côte, Perrohen, Pointe de Barnenez (Plouézoch) (IA29000899) Bretagne, Finistère, Plouezoc'h, Pointe de Barnenez, Perrohen
Batterie d'artillerie de côte, Saint-Marzin (Plougonvelin) (IA29002142) Bretagne, Finistère, Plougonvelin, Saint-Marzin
Batterie d'artillerie de côte avec corps de garde, guérite, magasin à poudre et four à rougir les boulets, Illien sud (Ploumoguer) (IA29002158) Bretagne, Finistère, Ploumoguer, Pointe d'Illien
Batterie d'artillerie de côte avec corps de garde, guérite, magasin à poudre et four à rougir les boulets, sud de l'anse de Porsmoguer (Ploumoguer) (IA29002159) Bretagne, Finistère, Ploumoguer, Anse de Porsmoguer,
Batterie d'artillerie de côte basse, L'Îlette, Presqu'île de Kermorvan (Le Conquet) (IA29001124) Bretagne, Finistère, Le Conquet, L'Îlette, Presqu'île de Kermorvan
Batterie d'artillerie de côte basse, Pointe de Kermorvan (Le Conquet) (IA29001129) Bretagne, Finistère, Le Conquet, Pointe de Kermorvan
Batterie d'artillerie de côte haute, L'Îlette, Presqu'île de Kermorvan (Le Conquet) (IA29001125) Bretagne, Finistère, Le Conquet, L'Îlette , Presqu'île de Kermorvan
Batterie d'artillerie de côte haute, Pointe de Kermorvan (Le Conquet) (IA29001128) Bretagne, Finistère, Le Conquet, Pointe de Kermorvan
Batterie de Beaufort, Pointe de Cornouaille (Roscanvel) (IA29001334) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Pointe de Cornouaille
Batterie de côte, corps de garde, magasin à poudre (détruits) puis ensemble fortifié allemand de Lampaul (Ouessant) (IA29001901) Bretagne, Finistère, Ouessant, Lampaul, Porspaul
Batterie de côte, corps de garde, magasin à poudre (détruits) puis ensemble fortifié du Stiff (Ouessant) (IA29002133) Bretagne, Finistère, Ouessant, le Stiff
Batterie de côte, corps de garde, Pointe de Luguenez (Beuzec-Cap-Sizun) (IA29002327) Bretagne, Finistère, Beuzec-Cap-Sizun, Pointe de Luguénez
Batterie de côte, corps de garde (détruits : ?), Rosmeur (Douarnenez) (IA29002317) Bretagne, Finistère, Douarnenez, Rosmeur
Batterie de côte, corps de garde et retranchements (détruits : ?), Beg an Ty Garde (Plonévez-Porzay) (IA29002320) Bretagne, Finistère, Plonévez-Porzay, Beg an Ty Garde

Batterie de côte, corps de garde et retranchements (détruits), Plage de Morgat (Crozon) (IA29002313) Bretagne, Finistère, Crozon, Plage de Morgat
Batterie de côte, le Yaudet (Ploulec'h) (IA22002926) Bretagne, Côtes-d'Armor, Ploulec'h, le Yaudet
Batterie de côte, Nord-ouest de la Pointe de Bihit (Trébeurden) (IA22003010) Bretagne, Côtes-d'Armor, Trébeurden, Nord-ouest Pointe de Bihit
Batterie de côte, Penn ar Waremm, Pointe Nord, Île Callot (Carantec) (IA29000702) Bretagne, Finistère, Carantec, Île Callot, Pointe Nord, Penn ar Waremm
Batterie de côte, Pointe de Créac'h Meur (Plougonvelin) (IA29002145) Bretagne, Finistère, Plougonvelin, Pointe de Créac'h Meur
Batterie de côte, Pointe du Château (Locquirec) (IA29001424) Bretagne, Finistère, Locquirec, Pointe du Château
Batterie de côte, Pointe du Dourven, Locquémeau (Trédrez-Locquémeau) (IA22003012) Bretagne, Côtes-d'Armor, Trédrez-Locquémeau, Locquémeau, Pointe du Dourven
Batterie de côte (détruite : ?), au sud de la Pointe de Tal ar Grip (Plomodiern) (IA29002319) Bretagne, Finistère, Plomodiern, Pointe de Tal ar Grip, Sud
Batterie de côte (détruite : ?) et signal, Dinan nord (Crozon) (IA29002314) Bretagne, Finistère, Crozon, Dinan, Nord
Batterie de côte (détruite), Pointe de Roc'h Louët (Plougasnou) (IA29000964) Bretagne, Finistère, Plougasnou, Pointe de Roc'h Louët
Batterie de côte (droite) de Beg Biniglou (Ouessant) (IA29002121) Bretagne, Finistère, Ouessant, Beg Biniglou, Sud de la plage de Yusin
Batterie de côte (droite) de Feunteun Vélen (Ouessant) (IA29001905) Bretagne, Finistère, Ouessant, Feunteun Vélen, Ouest de la plage du Prat
Batterie de côte (droite) de la Pointe de Pern (Ouessant) (IA29001893) Bretagne, Finistère, Ouessant, Pointe de Pern, Côte nord
Batterie de côte (droite) de Porz Goret (Ouessant) (IA29001908) Bretagne, Finistère, Ouessant, Porz Goret
Batterie de côte (en angle droit ; 2 canons G de 95 mm sur affûts G de campagne) et niches à munitions du Niou Izella (Ouessant) (IA29001911) Bretagne, Finistère, Ouessant, Niou Izella
Batterie de côte (en arc de cercle), corps de garde, magasin à poudre (détruits) puis ensemble fortifié allemand de Porz ar Lan (Ouessant) (IA29002127) Bretagne, Finistère, Ouessant, Porz ar Lan
Batterie de côte (en arc de cercle) de Ar Ru (Ouessant) (IA29001906) Bretagne, Finistère, Ouessant, Ar Ru
Batterie de côte (en arc de cercle) et four à boulets (détruit) de l'île de Sieck (Santec) (IA29000779) Bretagne, Finistère, Santec, Ile de Sieck, Pointe Ouest
Batterie de côte (en équerre), corps de garde et magasin à poudre (détruits) de Porsguen (Ouessant) (IA29002128) Bretagne, Finistère, Ouessant, Porsguen, Roc'h Haro
Batterie de côte (en ligne brisée), Pointe de Primel, Primel-Trégastel (Plougasnou) (IA29000780) Bretagne, Finistère, Plougasnou, Primel-Trégastel, Pointe de Primel
Batterie de côte (en U), corps de garde, magasin à poudre (détruits) puis ensemble fortifié allemand de Penn ar Viler (Ouessant) (IA29001909) Bretagne, Finistère, Ouessant, Penn ar Viler
Batterie de côte (n° 1), Beg Séac'h, Nord-ouest (Île-de-Batz) (IA29000800) Bretagne, Finistère, Île-de-Batz, Nord-ouest, Beg Séac'h
Batterie de côte (n° 2), Beg Séac'h, Nord-ouest (Île-de-Batz) (IA29000796) Bretagne, Finistère, Île-de-Batz, Nord-Ouest, Beg Séac'h
Batterie de côte de Penn ar C'hleguer (Île-de-Batz) (IA29000797) Bretagne, Finistère, Île-de-Batz, Penn ar C'hleguer
Batterie de côte dite de Trébeurden (Mo 16a), Pointe de Lan Kerellec (Trébeurden) (IA22003008) Bretagne, Côtes-d'Armor, Trébeurden, Pointe de Lan Kerellec
Batterie de côte dite de Trélévern, Port l'Epine (Trélévern) (IA22002997) Bretagne, Côtes-d'Armor, Trélévern, Port l'Epine
Batterie de côte dite Fort de La Croix (Roscoff) (IA29000907) Bretagne, Finistère, Roscoff, Station biologique de Roscoff, Place Georges Teissier
Batterie de côte du Vieux quai (n° 1), Quai Tristan Corbière, Le Port (Roscoff) (IA29000908) Bretagne, Finistère, Roscoff, Le Port, Quai Tristan Corbière
Batterie de côte du Vieux quai (n° 2), Quai Tristan Corbière, Le Port (Roscoff) (IA29000909) Bretagne, Finistère, Roscoff, Le Port, Quai Tristan Corbière
Batterie de côte du Vieux quai (n° 3), Quai Tristan Corbière, Le Port (Roscoff) (IA29000910) Bretagne, Finistère, Roscoff, Le Port, Quai Tristan Corbière
Batterie de côte en arc de cercle de Locqueltas (Ouessant) (IA29001889) Bretagne, Finistère, Ouessant, Loqueltas
Batterie de côte et corps de garde, Plage, le Trez Hir (Plougonvelin) (IA29002146) Bretagne, Finistère, Plougonvelin, le Trez Hir, Plage
Batterie de côte et corps de garde, Pointe d'Argenton (Landunvez) (IA29002167) Bretagne, Finistère, Landunvez, Pointe d'Argenton

Batterie de côte et corps de garde, Pointe de Garchine (Porspoder) (IA29002163) Bretagne, Finistère, Porspoder, Pointe de Garchine
Batterie de côte et corps de garde, Pointe du Renard (Le Conquet) (IA29002152) Bretagne, Finistère, Le Conquet, Pointe du Renard
Batterie de côte et corps de garde, Pointe Sainte-Barbe (Le Conquet) (IA29002153) Bretagne, Finistère, Le Conquet, Pointe Sainte-Barbe
Batterie de côte et corps de garde, Porsfeunteun, le Bilou (Le Conquet) (IA29002151) Bretagne, Finistère, Le Conquet, le Bilou, Porsfeunteun
Batterie de côte et corps de garde, puis ensemble fortifié (Re 17), Presqu'île du Vivier (Landunvez) (IA29002166) Bretagne, Finistère, Landunvez, Presqu'île du Vivier
Batterie de côte et corps de garde, Toul-Logot, le Cosquer (Plougonvelin) (IA29002147) Bretagne, Finistère, Plougonvelin, le Cosquer, Toul-Logot
Batterie de côte et corps de garde (détruits), est de la Plage de Portzic (Crozon) (IA29002312) Bretagne, Finistère, Crozon, Plage de Portzic, Est
Batterie de côte et corps de garde (détruits), Le Daouët, Pointe de Pen Hir (Camaret-sur-Mer) (IA29002157) Bretagne, Finistère, Camaret-sur-Mer, Pointe de Pen Hir, Le Daouët
Batterie de côte et corps de garde (Re 33), Pointe de Corsen (Plouarzel) (IA29002154) Bretagne, Finistère, Plouarzel, Pointe de Corsen
Batterie de côte et corps de garde (Re 59), Sud de la Plage, Porz Liogan (Le Conquet) (IA29002150) Bretagne, Finistère, Le Conquet, Porz Liogan, Sud de la Plage
Batterie de côte et corps de garde puis ensemble fortifié allemand (Re 12), Beg ar Galéti (Landunvez) (IA29001279) Bretagne, Finistère, Landunvez, Beg ar Galéti
Batterie de côte et édifice logistique (magasin à poudre et guérite), Men-Tibi, Melon (Porspoder) (IA29002162) Bretagne, Finistère, Porspoder, Melon, Men-Tibi
Batterie de côte et guérite de Bilvidic (Île-de-Batz) (IA29000799) Bretagne, Finistère, Île-de-Batz, Pointe de Bilvidic
Batterie de côte et magasin à poudre, au nord de Ploumanac'h (Perros-Guirec) (IA22003006) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Ploumanac'h, Nord
Batterie de côte n° 1, Le Baillon, Pointe du Château (Perros-Guirec) (IA22003000) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Pointe du Château, Le Baillon
Batterie de côte n° 2, Costonnou, Pointe du Château (Perros-Guirec) (IA22003002) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Pointe du Château, Costonnou
Batterie de côte Nord, Mogueroù al Lann, Penn Enez (Plouguerneau) (IA29001200) Bretagne, Finistère, Plouguerneau, Penn Enez, Mogueroù al Lann
Batterie de côte Nord, Pointe Ouest, Ile de Sieck (Santec) (IA29000781) Bretagne, Finistère, Santec, Ile de Sieck, Pointe Ouest
Batterie de côte Ouest dite Batterie du chenal, Pointe Ouest (Île-de-Batz) (IA29000805) Bretagne, Finistère, Île-de-Batz, Pointe Ouest
Batterie de côte Sud, Koréjoù, Penn Enez (Plouguerneau) (IA29001201) Bretagne, Finistère, Plouguerneau, Penn Enez, Koréjoù
Batterie d’artillerie de côte, Saint-Marzin (Plougonvelin) (IA29002143) Bretagne, Finistère, Plougonvelin, Saint-Marzin
Batteries d'artillerie de côte, corps de garde et magasin à poudre, Pointe de Brenterc'h (Ploumoguer) (IA29002160) Bretagne, Finistère, Ploumoguer, Pointe de Brenterc'h
Capitainerie de Brest : ensemble fortifié (IA29001820) Bretagne, Finistère, Brest
Capitainerie de Crozon : ensemble fortifié (IA29001822) Bretagne, Finistère, Crozon
Capitainerie de l'Aber-Wrac'h : ensemble fortifié (Plouguerneau) (IA29001819) Bretagne, Finistère, Plouguerneau
Capitainerie de Matignon : ensemble fortifié (IA22003019) Bretagne, Côtes-d'Armor, Matignon
Capitainerie de Morlaix : ensemble fortifié (IA29001817) Bretagne, Finistère, Morlaix
Capitainerie de Saint-Pol-de-Léon : ensemble fortifié (IA29001816) Bretagne, Finistère, Saint-Pol-de-Léon
Capitainerie des Iles : ensemble fortifié (Ouessant) (IA29000694) Bretagne, Finistère, Ouessant
Corps de garde, Beg an Fry (Guimaëc) (IA29001427) Bretagne, Finistère, Guimaëc, Beg an Fry
Corps de garde, Kerbizien (Kerlouan) (IA29001270) Bretagne, Finistère, Kerlouan, Kerbizien
Corps de garde, Kerlaudy (Plouénan) (IA29000904) Bretagne, Finistère, Plouénan, Kerlaudy
Corps de garde, La Palud, Dourduff en Mer (Plouézoch) (IA29001103) Bretagne, Finistère, Plouezoc'h, le Dourduff en Mer, La Palud
Corps de garde, le Champ de la Rive (Saint-Pol-de-Léon) (IA29000906) Bretagne, Finistère, Saint-Pol-de-Léon, le Champ de la Rive
Corps de garde, le Château de Primel, Primel-Trégastel (Plougasnou) (IA29000897) Bretagne, Finistère, Plougasnou, Primel-Trégastel, le Château de Primel
Corps de garde, le Yaudet (Ploulec'h) (IA22002925) Bretagne, Côtes-d'Armor, Ploulec'h, le Yaudet

Corps de garde, Moulin de Ru Vras, Neiz Vran (Locmaria-Plouzané) (IA29001773) Bretagne, Finistère, Locmaria-Plouzané, Neiz Vran, Moulin de Ru Vras
Corps de garde, ouest de la Presqu'île Saint-Laurent (Porspoder) (IA29002172) Bretagne, Finistère, Porspoder, Presqu'île Saint-Laurent, Ouest
Corps de garde, Penhoat, Pointe du Grand Gouin (Camaret-sur-Mer) (IA29002156) Bretagne, Finistère, Camaret-sur-Mer, Pointe du Grand Gouin, Penhoat
Corps de garde, Penn ar Waremm, Pointe Nord, Île Callot (Carantec) (IA29000903) Bretagne, Finistère, Carantec, Île Callot, Pointe Nord, Penn ar Waremm
Corps de garde, Perrohen, Pointe de Barnenez (Plouézoch) (IA29000900) Bretagne, Finistère, Plouezoc'h, Pointe de Barnenez
Corps de garde, Pointe de Créac'h Meur (Plougonvelin) (IA29001772) Bretagne, Finistère, Plougonvelin, Pointe de Créac'h Meur
Corps de garde, Pointe de Landunvez (Landunvez) (IA29002171) Bretagne, Finistère, Landunvez, Pointe de Landunvez
Corps de garde, Pointe de Lostmarc'h (Crozon) (IA29002315) Bretagne, Finistère, Crozon, Pointe de Lostmarc'h
Corps de garde, Pointe de Penn al Lann (Carantec) (IA29000905) Bretagne, Finistère, Carantec, Pointe de Penn al Lann
Corps de garde, Pointe de Primel, Primel-Trégastel (Plougasnou) (IA29000869) Bretagne, Finistère, Plougasnou, Primel-Trégastel, Pointe de Primel
Corps de garde, Pointe du Château (Locquirec) (IA29001425) Bretagne, Finistère, Locquirec, Pointe du Château
Corps de garde, Pointe Ouest (Île-de-Batz) (IA29000803) Bretagne, Finistère, Île-de-Batz, Pointe Ouest
Corps de garde, rue du corps de garde, Beg ar Scaf (Brignogan-plages fusionnée en Plounéour-Brignogan-plages en 2017) (IA29001621) Bretagne, Finistère, Plounéour-Brignogan-plages, Brignogan-Plages, Beg ar Scaf, rue du corps de garde
Corps de garde, Ruludu (Lanildut) (IA29002165) Bretagne, Finistère, Lanildut, Ruludu
Corps de garde "d'en bas", fournil (remanié), Pointe de Kermorvan (Le Conquet) (IA29001130) Bretagne, Finistère, Le Conquet, Pointe de Kermorvan
Corps de garde (?), Pointe de Primel, Primel-Trégastel (Plougasnou) (IA29000871) Bretagne, Finistère, Plougasnou, Primel-Trégastel, Pointe de Primel
Corps de garde (?) de Penn ar Roc'h (Ouessant) (IA29002130) Bretagne, Finistère, Ouessant, Penn ar Roc'h, Ouest
Corps de garde (détruit : ?), au nord de la Pointe de Tal ar Grip (Plomodiern) (IA29002318) Bretagne, Finistère, Plomodiern, Pointe de Tal ar Grip, Nord
Corps de garde (détruit : ?), Les Roches Blanches (Douarnenez) (IA29002322) Bretagne, Finistère, Douarnenez, Les Roches Blanches
Corps de garde (détruit : ?), Pointe du Van (Cléden-Cap-Sizun) (IA29002323) Bretagne, Finistère, Cléden-Cap-Sizun, Pointe du Van
Corps de garde (détruit : ?), sur la pointe à l'ouest de Porsguen, Portsall (Ploudalmézeau) (IA29002174) Bretagne, Finistère, Ploudalmézeau, Portsall, Sur la pointe à l'ouest de Porsguen
Corps de garde (détruit : ?), Tréboul (Tréboul) (IA29002321) Bretagne, Finistère, Douarnenez, Tréboul
Corps de garde (détruit : ?) puis ensemble fortifié allemand (Re 10), sur la pointe à l'ouest de Kerdéniel, Portsall (Ploudalmézeau) (IA29002173) Bretagne, Finistère, Ploudalmézeau, Portsall, Sur la pointe à l'ouest de Kerdéniel
Corps de garde (détruit), la Grève, Keryunan (Plougonvelin) (IA29002149) Bretagne, Finistère, Plougonvelin, Keryunan, la Grève
Corps de garde (Re 19), Penn ar Gored (Porspoder) (IA29002164) Bretagne, Finistère, Porspoder, Penn ar Gored
Corps de garde (remanié) puis remise, Pointe de Kermorvan (Le Conquet) (IA29001131) Bretagne, Finistère, Le Conquet, Pointe de Kermorvan
Corps de garde (Tréflez) (IA29001741) Bretagne, Finistère, Tréflez, Dunes de Keremma
Corps de garde avec magasin à poudre, Pointe de Bihit (Trébeurden) (IA22003011) Bretagne, Côtes-d'Armor, Trébeurden, Pointe de Bihit
Corps de garde avec magasin à poudre, Pointe du Dourven, Locquémeau (Trédrez-Locquémeau) (IA22002993) Bretagne, Côtes-d'Armor, Trédrez-Locquémeau, Locquémeau, Pointe du Dourven
Corps de garde de Kerfissien - Lavillo Rocher (Cléder) (IA29000718) Bretagne, Finistère, Cléder, Lavillo rocher
Corps de garde de l'île de Sieck (Santec) (IA29000722) Bretagne, Finistère, Santec, Ile de Sieck, Pointe Ouest
Corps de garde de Plourin, ouest de Trémazan (Landunvez) (IA29001280) Bretagne, Finistère, Landunvez, Trémazan, Ouest
Corps de garde de Port-Blanc, Pointe Annalouesten, Diben (Plougasnou) (IA29000901) Bretagne, Finistère, Plougasnou, le Diben, Pointe Annalouesten
Corps de garde de Porznéjen dit corps de garde de Saint-Eden (disparu) (Plouescat) (IA29001677) Bretagne, Finistère, Plouescat, Saint-Eden
Corps de garde des Amiets (Cléder) (IA29000695) Bretagne, Finistère, Cléder, Amiets (les)
Corps de garde des batteries, au Sud de l'ancien sémaphore, Pointe du Château (Perros-Guirec) (IA22003003) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Pointe du Château, Au Sud de l'ancien sémaphore

Corps de garde de Tévenn Braz (disparu) (Cléder) (IA29000912) Bretagne, Finistère, Cléder, Tévenn Braz
Corps de garde dit de la pointe Saint-Paul, Pointe Runglaz (Guimaëc) (IA29001428) Bretagne, Finistère, Guimaëc, Pointe Runglaz
Corps de garde dit de Trébeurden (Mo 16a), Pointe de Lan Kerellec (Trébeurden) (IA22003009) Bretagne, Côtes-d'Armor, Trébeurden, Pointe de Lan Kerellec
Corps de garde dit de Trélévern, Port l'Epine (Trélévern) (IA22002998) Bretagne, Côtes-d'Armor, Trélévern, Port l'Epine
Corps de garde dit maison de garde, Penn Enez (Plouguerneau) (IA29001196) Bretagne, Finistère, Plouguerneau, Penn Enez
Corps de garde dit maison des douaniers puis maison, La Croix (Carantec) (IA29001370) Bretagne, Finistère, Carantec, Le Port, Impasse Joseph le Foll
Corps de garde du Dibennou (Guissény) (IA29001203) Bretagne, Finistère, Guissény, Dibennou
Corps de garde du Ménez Ham (Kerlouan) (IA29001171) Bretagne, Finistère, Kerlouan, Ménez Ham
Corps de garde et guérite dits de la Grande Roche (Île-de-Batz) (IA29001371) Bretagne, Finistère, Île-de-Batz, Penn ar C'hleguer
Ensemble de deux batteries de côte, corps de garde, magasin à poudre et guérite puis ensemble fortifié allemand (Re 22), Le Roz (Lanildut) (IA29002161) Bretagne, Finistère, Lanildut, Le Roz
Eperon barré (?), sur la falaise au nord de Kergulan (Goulien) (IA29002325) Bretagne, Finistère, Goulien, Sur la falaise au nord de Kergulan,
Eperon barré et retranchements, Pointe du Castelmeur (Cléden-Cap-Sizun) (IA29002324) Bretagne, Finistère, Cléden-Cap-Sizun, Pointe du Castelmeur
Eperon barré puis corps de garde (détruit : ?), Pointe de Beuzec (Beuzec-Cap-Sizun) (IA29002326) Bretagne, Finistère, Beuzec-Cap-Sizun, Pointe de Beuzec
Guérite, au Sud de Costonnou, Pointe du Château (Perros-Guirec) (IA22003004) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Pointe du Château, Au Sud de Costonnou
Guérite, L'Îlette, Presqu'île de Kermorvan (Le Conquet) (IA29001126) Bretagne, Finistère, Le Conquet, L'Îlette , Presqu'île de Kermorvan
Guérite, la Chapelle Pol (Brignogan-plages fusionnée en Plounéour-Brignogan-plages en 2017) (IA29001632) Bretagne, Finistère, Plounéour-Brignogan-plages, Brignogan-Plages, Chapelle Pol
Guérite, Penn ar Waremm, Pointe Nord, Île Callot (Carantec) (IA29000902) Bretagne, Finistère, Carantec, Île Callot, Pointe Nord, Penn ar Waremm
Guérite, Pointe du Dourven, Locquémeau (Trédrez-Locquémeau) (IA22002994) Bretagne, Côtes-d'Armor, Trédrez-Locquémeau, Locquémeau, Pointe du Dourven
Guérite, Pointe Ouest, Ile de Sieck (Santec) (IA29000783) Bretagne, Finistère, Santec, Ile de Sieck, Pointe Ouest
Guérite dite de Trélévern, Port l'Epine (Trélévern) (IA22002999) Bretagne, Côtes-d'Armor, Trélévern, Port l'Epine
Guérite du fort Cézon (Landéda) (IA29001687) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon
Guérite Nord, Penn Enez (Plouguerneau) (IA29001197) Bretagne, Finistère, Plouguerneau, Penn Enez
Guérite Sud, Penn Enez (Plouguerneau) (IA29001198) Bretagne, Finistère, Plouguerneau, Penn Enez
Magasin à poudre, Penn ar C'hleguer (Île-de-Batz) (IA29000879) Bretagne, Finistère, Île-de-Batz, Penn ar C'hleguer
Magasin à poudre, Penn ar Waremm, Pointe Nord, Île Callot (Carantec) (IA29001342) Bretagne, Finistère, Carantec, Île Callot, Pointe Nord, Penn ar Waremm
Magasin à poudre, Penn Enez (Plouguerneau) (IA29001199) Bretagne, Finistère, Plouguerneau, Penn Enez
Magasin à poudre, Pointe Ouest, Ile de Sieck (Santec) (IA29000782) Bretagne, Finistère, Santec, Ile de Sieck, Pointe Ouest
Magasin à poudre accolé au corps de garde, Pointe de Primel, Primel-Trégastel (Plougasnou) (IA29000870) Bretagne, Finistère, Plougasnou, Primel-Trégastel, Pointe de Primel
Magasin à poudre de Saint-Eden (Plouescat) (IA29001338) Bretagne, Finistère, Plouescat, Saint-Eden
Magasin à poudre encastré dans le rocher, Le Baillon, Pointe du Château (Perros-Guirec) (IA22003001) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Pointe du Château, Le Baillon
Magasin général puis maison, La Maison Blanche (Le Conquet) (IA29002155) Bretagne, Finistère, Le Conquet, La Maison Blanche, 8 Impasse des Galets
Petit magasin à poudre accolé au corps de garde, Ile de Sieck (Santec) (IA29000784) Bretagne, Finistère, Santec, Ile de Sieck
Plate-forme pour mortier, L'Îlette, Presqu'île de Kermorvan (Le Conquet) (IA29001127) Bretagne, Finistère, Le Conquet, L'Îlette, Presqu'île de Kermorvan
Poste de douane, le Yaudet (Ploulec'h) (IA22002955) Bretagne, Côtes-d'Armor, Ploulec'h, le Yaudet
Poste de douane (Re 15), Argenton, Pointe de l'école de voile (Landunvez) (IA29002169) Bretagne, Finistère, Landunvez, Pointe de l'école de voile, Argenton
Poste de douane (Re 25), Porz Grannec (Lampaul-Plouarzel) (IA29001277) Bretagne, Finistère, Lampaul-Plouarzel, Porz Grannec

Projet de batterie, réduit, Pointe de Penn-al-Lann (Carantec) (IA29000966) Bretagne, Finistère, Carantec, Pointe de Penn-al-Lann
Projet de corps de garde et de batteries de côte, Ile Ricard (Carantec) (IA29000965) Bretagne, Finistère, Carantec, Ile Ricard
Sémaphore, au sud de Poull Callac (Landunvez) (IA29002170) Bretagne, Finistère, Landunvez, Poull Callac, Sud
Ville-port (Saint-Malo) (IA35032913) Bretagne, Ille-et-Vilaine, Saint-Malo

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécuillier
Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne

Perros-Guirec, Ile aux moines : vue de la grande batterie de Cosmoguer avec son corps de garde : noter que les constructions se confondent avec la falaise

IVR53_20042205100NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Date de prise de vue : 2002
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Perros-Guirec, Ile aux Moines : vue du corps de garde et de la poudrière de la grande batterie de Cosmoguer depuis le Sud-est

IVR53_20022202492NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Date de prise de vue : 2002
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Cléder : vue générale du corps de garde de Lavillo depuis l'Est

IVR53_20022901456NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale du corps de garde des Amiets, Cléder, capitainerie de Saint-Pol-de-Léon

IVR53_20022901658NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale de la batterie de l'Ile de Sieck, Santec, capitainerie de Saint-Pol-de-Léon

IVR53_20022901660NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

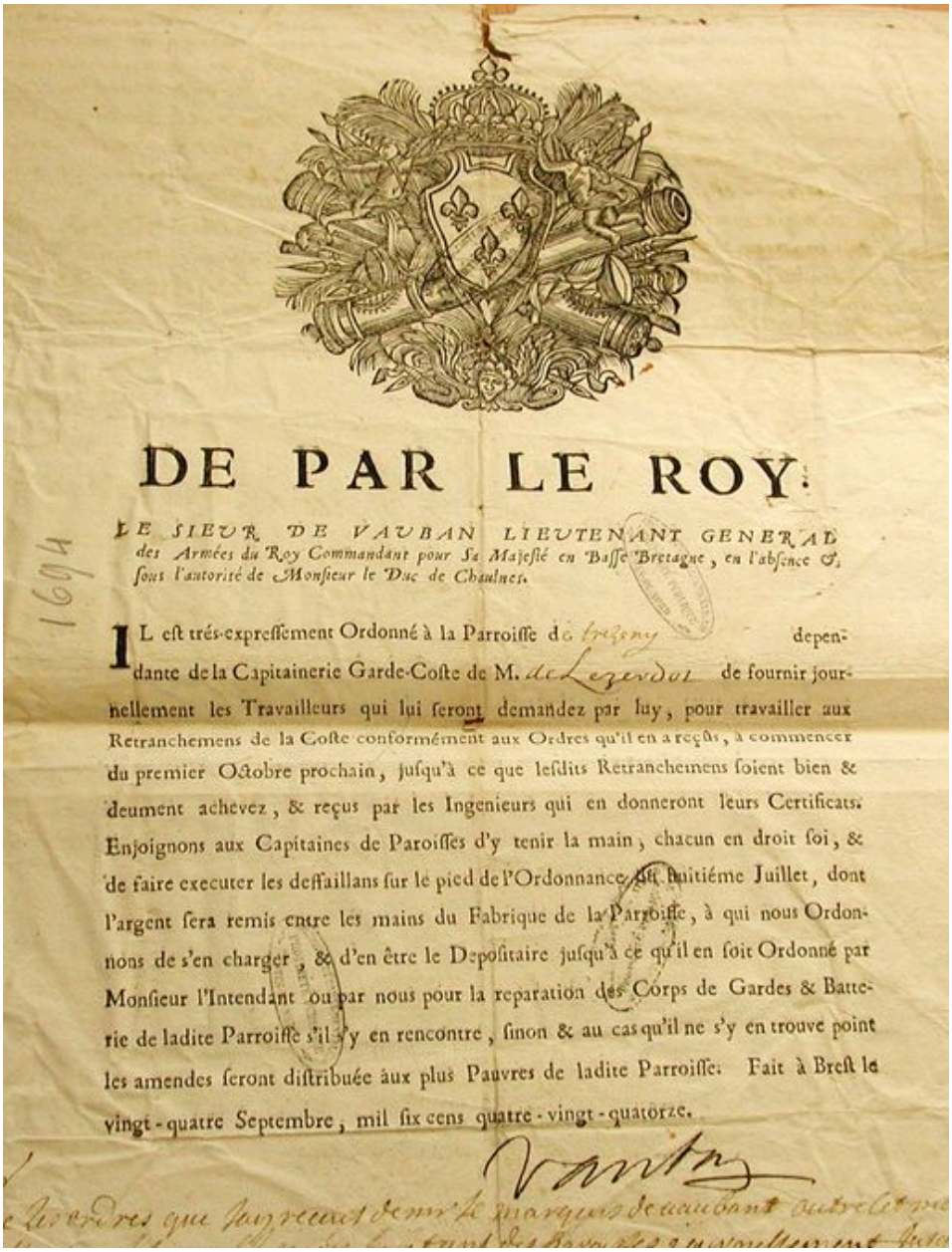

DE PAR LE ROY.

LE SIEUR DE VAUBAN LIEUTENANT GENERAL des Armées du Roy Commandant pour Sa Majeſté en Baſſe Bretagne, en l'abſence & ſous l'autorité de Monſieur le Duc de Chaulnes.

1694

IL eſt trés-expreſſément Ordonné à la Parroiſſe de Trezeny dependante de la Capitainerie Garde-Coſte de M. de Lezerdot de fournir journellement les Travailleurs qui lui ſeront demandez par luy, pour travailler aux Retranchemens de la Coſte conformément aux Ordres qu'il en a reçûs, à commencer du premier Octobre prochain, juſqu'à ce que leſdits Retranchemens ſoient bien & deument achevez, & reçus par les Ingenieurs qui en donneront leurs Certificats. Enjoignons aux Capitaines de Paroiſſes d'y tenir la main, chacun en droit ſoi, & de faire executer les deffaillans ſur le pied de l'Ordonnance du huitiéme Juillet, dont l'argent ſera remis entre les mains du Fabrique de la Parroiſſe, à qui nous Ordonnons de s'en charger, & d'en être le Depoſitaire juſqu'à ce qu'il en ſoit Ordonné par Monſieur l'Intendant ou par nous pour la reparation des Corps de Gardes & Batterie de ladite Parroiſſe s'il s'y en rencontre, ſinon & au cas qu'il ne s'y en trouve point les amendes ſeront diſtribuée aux plus Pauvres de ladite Parroiſſe. Fait à Breſt le vingt-quatre Septembre, mil ſix cens quatre-vingt-quatorze.

Vauban

Les ordres que j'ay receus de Mr le marquis de Vauban [illegible]

Ordonnance de Vauban relative à la fourniture de travailleurs de la paroisse de Trévény (Côtes-d'Armor) pour les retranchements et réparations des corps de garde et batteries de côte, fait à Brest le 24 septembre 1694

IVR53_20042205104NUCA
Auteur de l'illustration : Auteur inconnu
Auteur du document reproduit : Sébastien Le Prestre de Vauban
Technique de relevé : relevé manuel ;
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

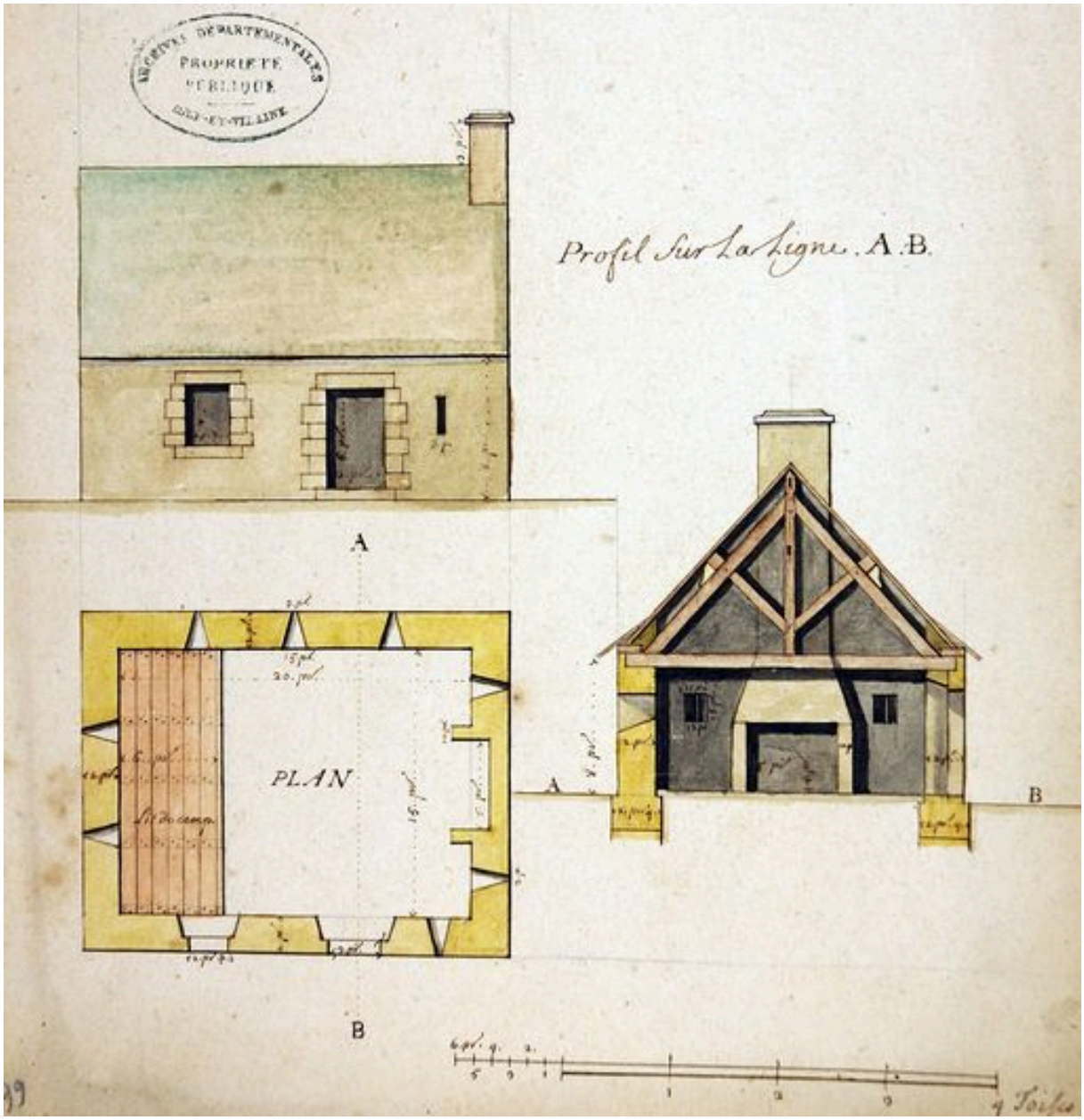

Elévation, plan et profil d'un corps de garde destiné à la pointe de Beg Meil en Fouesnant (Finistère Sud), anonyme, vers 1744

IVR53_20042903410NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

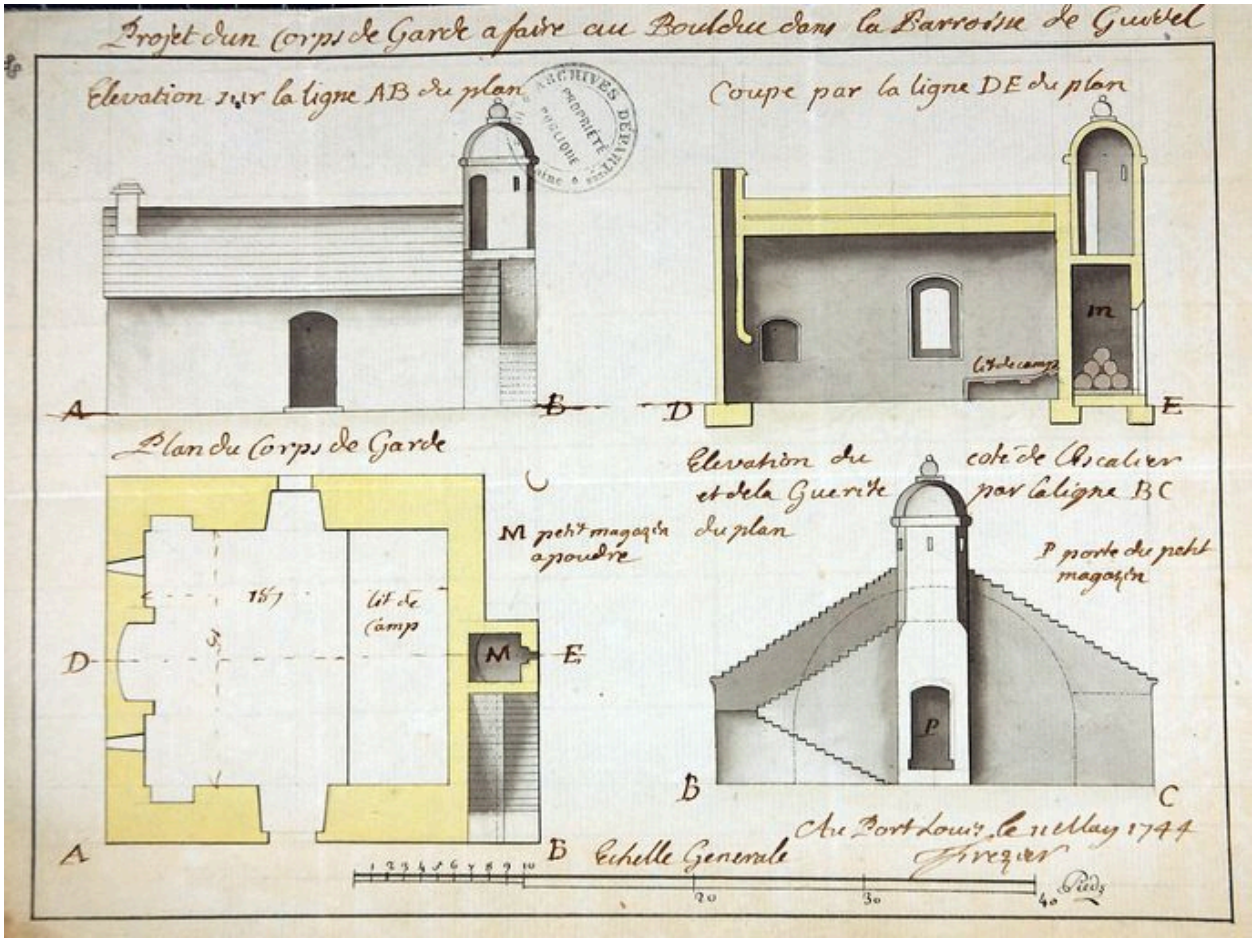

Coupe, élévation et plan d'un corps de garde (projet) à faire au Pouldu dans la paroisse de Guidel (Morbihan), fait à Port Louis le 11 mai 1744 par Frézier

IVR53_20045603000NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Auteur du document reproduit : Amédée-François Frézier, directeur des fortifications de Bretagne à partir de 1739
Technique de relevé : relevé manuel ;
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

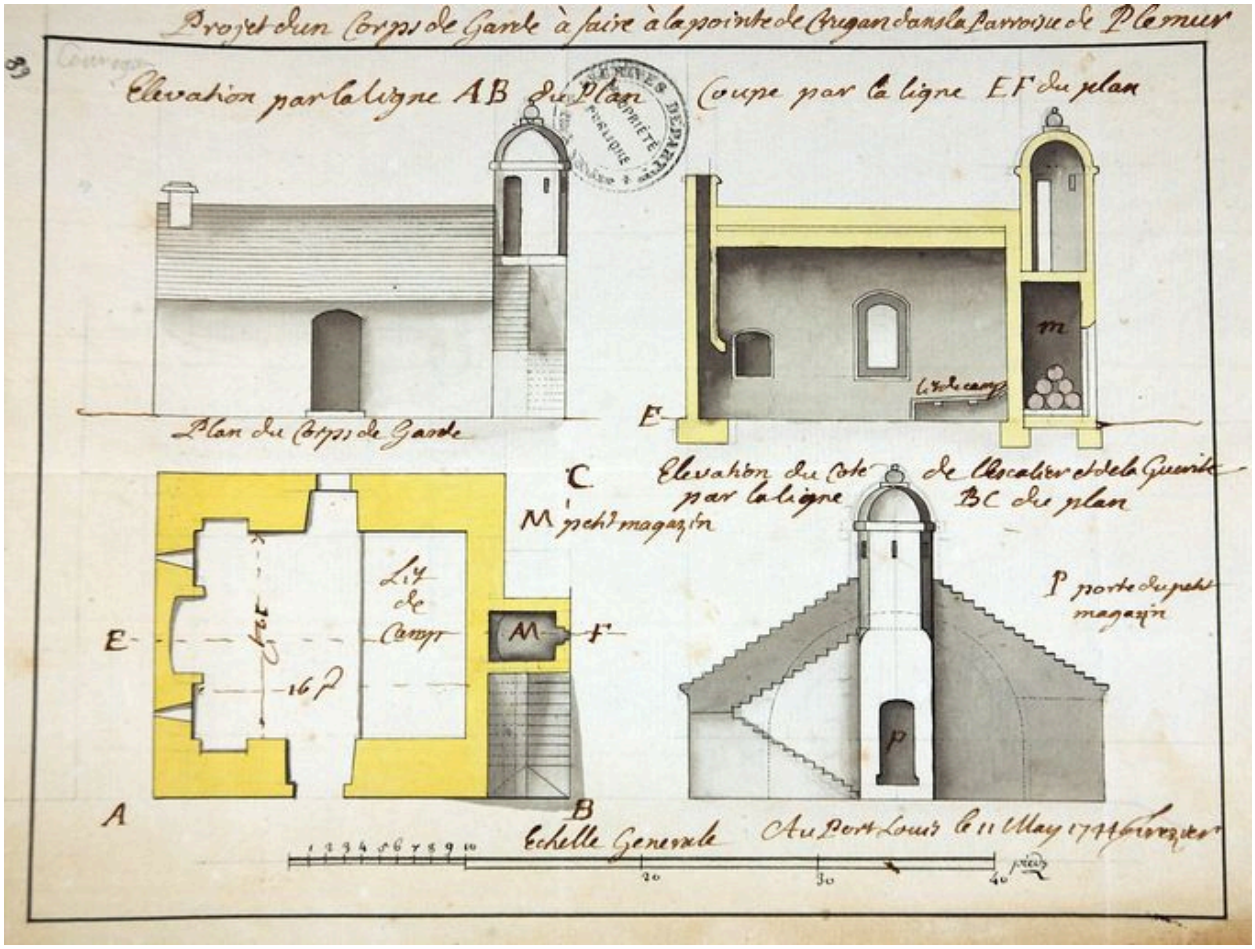

Coupe, élévation et plan d'un corps de garde (projet) à faire pointe de Bregan dans la paroisse de Plemur (Ploemeur : ?, Morbihan), fait à Port Louis le 11 mai 1744 par Frézier

IVR53_20045603001NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Auteur du document reproduit : Amédée-François Frézier, directeur des fortifications de Bretagne à partir de 1739
Technique de relevé : relevé manuel ;
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

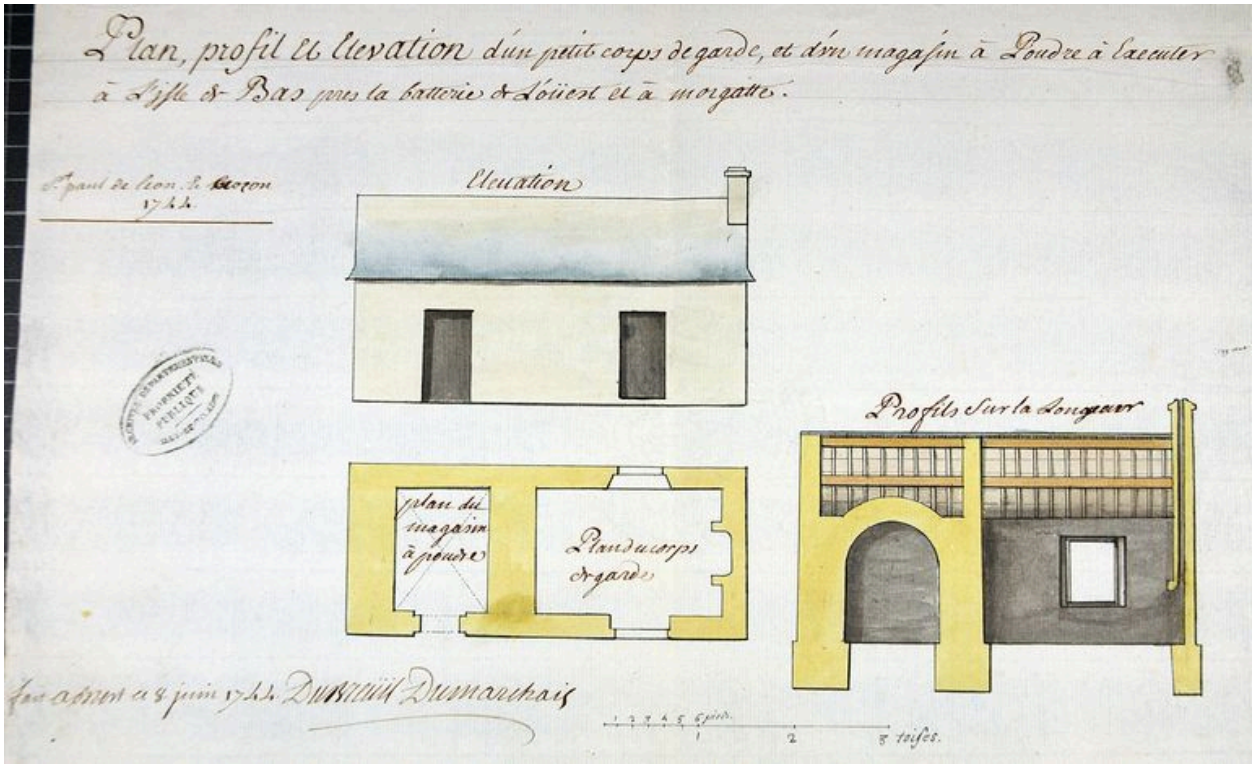

Plan, profil et élévation d'un petit corps de garde et d'un magasin à poudre à exécuter à l'île de Batz près de la batterie de l'Ouest et à Morgat, fait à Brest le 8 juin 1744 par Dubreuil Dumarchais

Référence du document reproduit :

- **Corps de garde des côtes de Bretagne, 1718-1745**
  Corps de garde des côtes de Bretagne, 1718-1745.
  Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C Fi 1146-02.

IVR53_20042903409NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Auteur du document reproduit : Dubreuil Dumarchais
Technique de relevé : relevé manuel ;
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

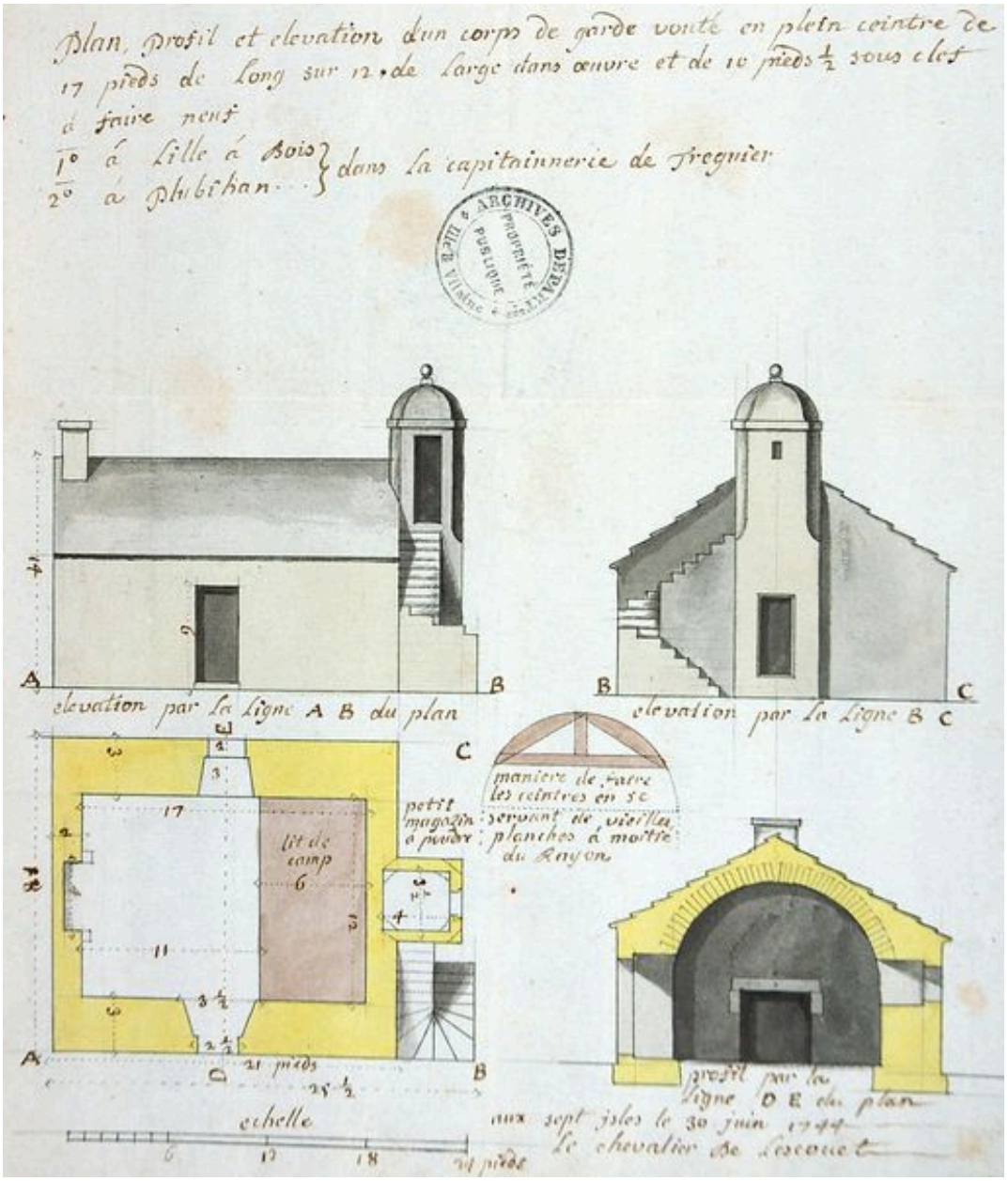

Plan, profil et élévation d'un corps de garde voûté en plein cintre destiné à l'île à Bois (commune de Lézardrieux) et à Pleubian (Côtes-d'Armor), fait aux Sept-îles le 30 juin 1744 par le chevalier de Lescouët

Référence du document reproduit :

- **Plans, coupe et élévation d'un corps de garde voûté avec guérite à construire à l'Île à Bois à Lézardrieux et à Pleubian dans la capitainerie de Tréguier**
  Plans, coupe et élévation d'un corps de garde voûté avec guérite à construire à l'Île à Bois à Lézardrieux et à Pleubian dans la capitainerie de Tréguier.
  Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C Fi 1146-12. Corps de garde des côtes de Bretagne, 1718-1745

IVR53_20042205107NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Auteur du document reproduit : ? de Lescouët
Technique de relevé : relevé manuel ;
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

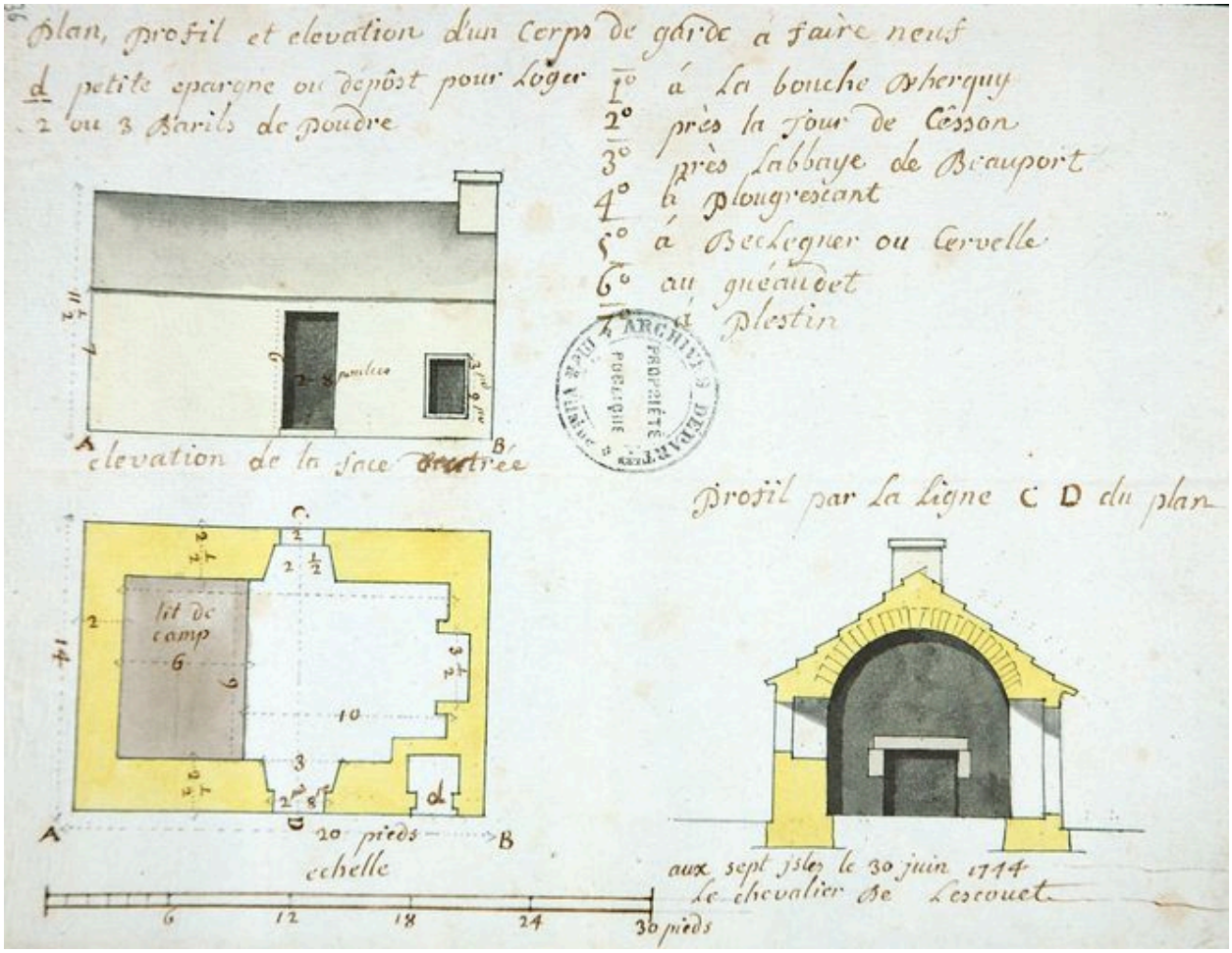

Coupe, élévation et plan d'un corps de garde à faire à neuf à la bouche d'Erquy, près de la tour de Cesson, près de l'abbaye de Beauport, à Plougrescant, à Beg Leguer ou pointe Servel, au Yaudet, à Plestin, fait aux Sept-îles le 30 juin 1744

IVR53_20042205108NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Auteur du document reproduit : ? de Lescouët
Technique de relevé : relevé manuel ;
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

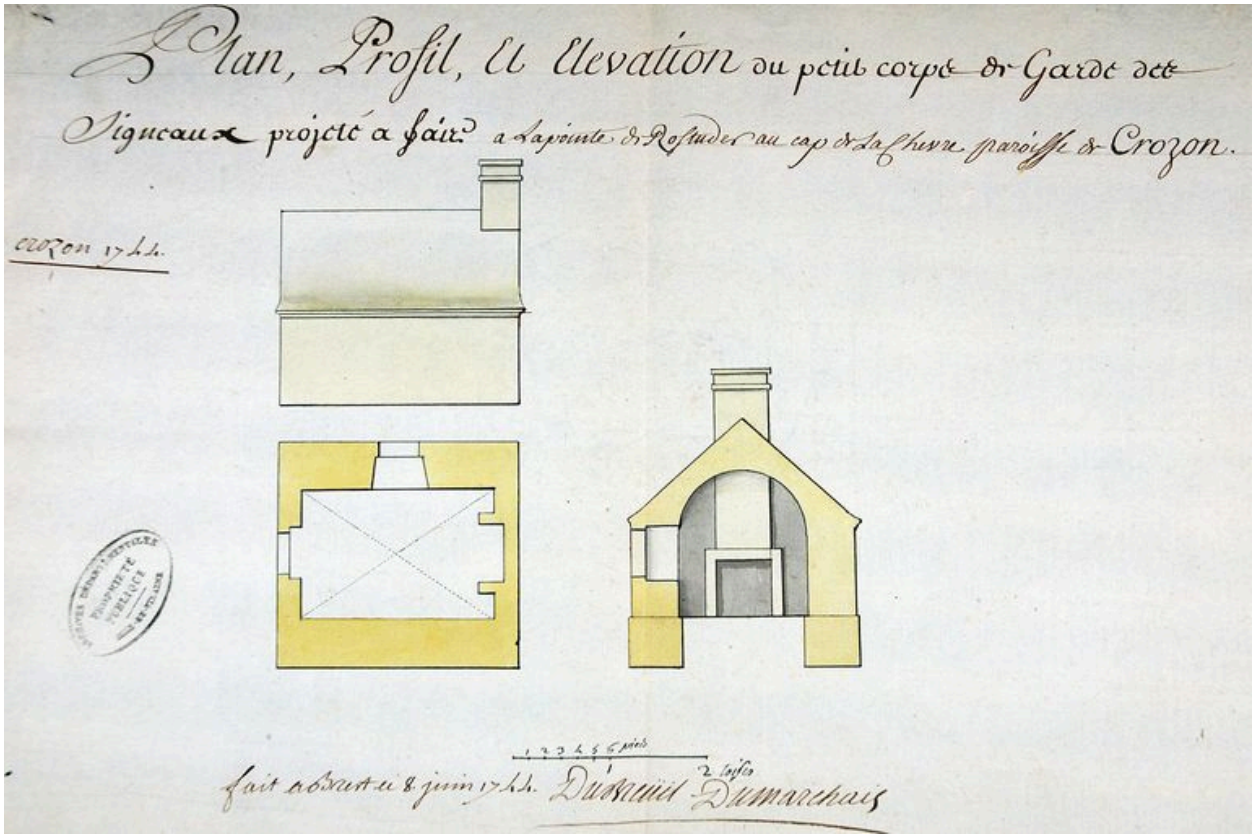

Elévation, plan et profil d'un petit corps de garde des signaux projeté à faire à la pointe de Rostuder au cap de la Chèvre dans la paroisse de Crozon, fait à Brest le 8 juin 1744 par Dubreuil Dumarchais

IVR53_20042903411NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Auteur du document reproduit : Dubreuil Dumarchais
Technique de relevé : relevé manuel ;
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

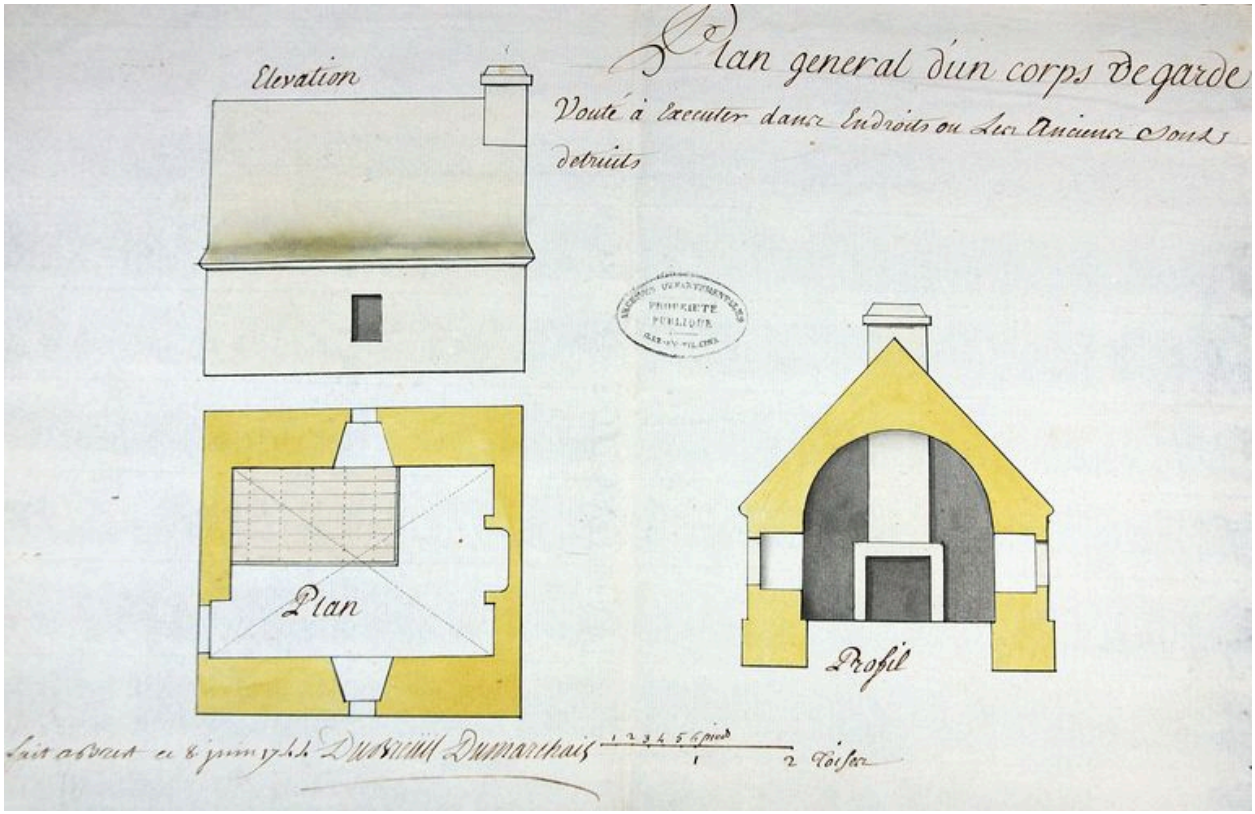

Elévation, plan et profil d'un corps de garde voûté à exécuter dans les endroits ou les anciens sont détruits, fait à Brest le 8 juin 1744 par Dubreuil Dumarchais

IVR53_20042903412NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Auteur du document reproduit : Dubreuil Dumarchais
Technique de relevé : relevé manuel ;
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

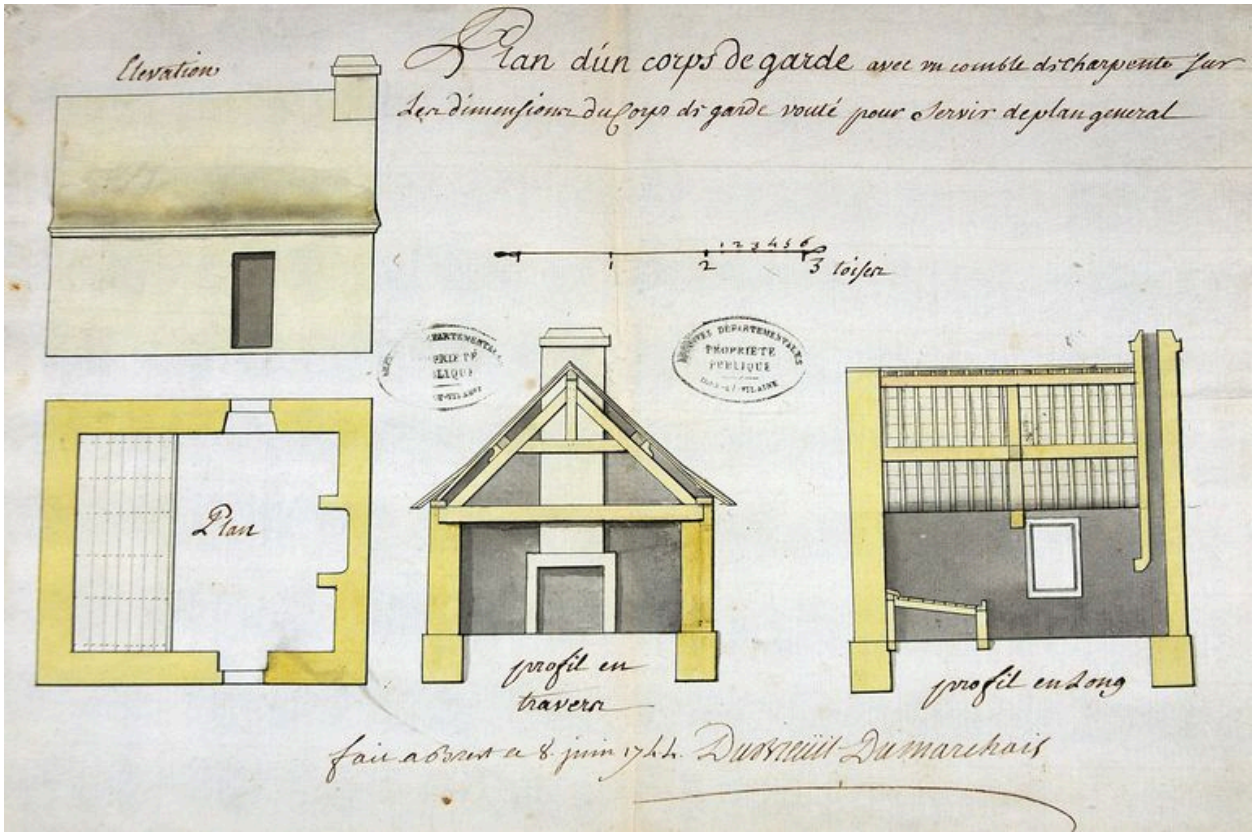

Elévation, plan et profil d'un corps de garde avec comble de charpente sur les dimensions du corps de garde voûté pour servir de plan général, fait à Brest le 8 juin 1744 par Dubreuil Dumarchais

IVR53_20042903413NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Auteur du document reproduit : Dubreuil Dumarchais
Technique de relevé : relevé manuel ;
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

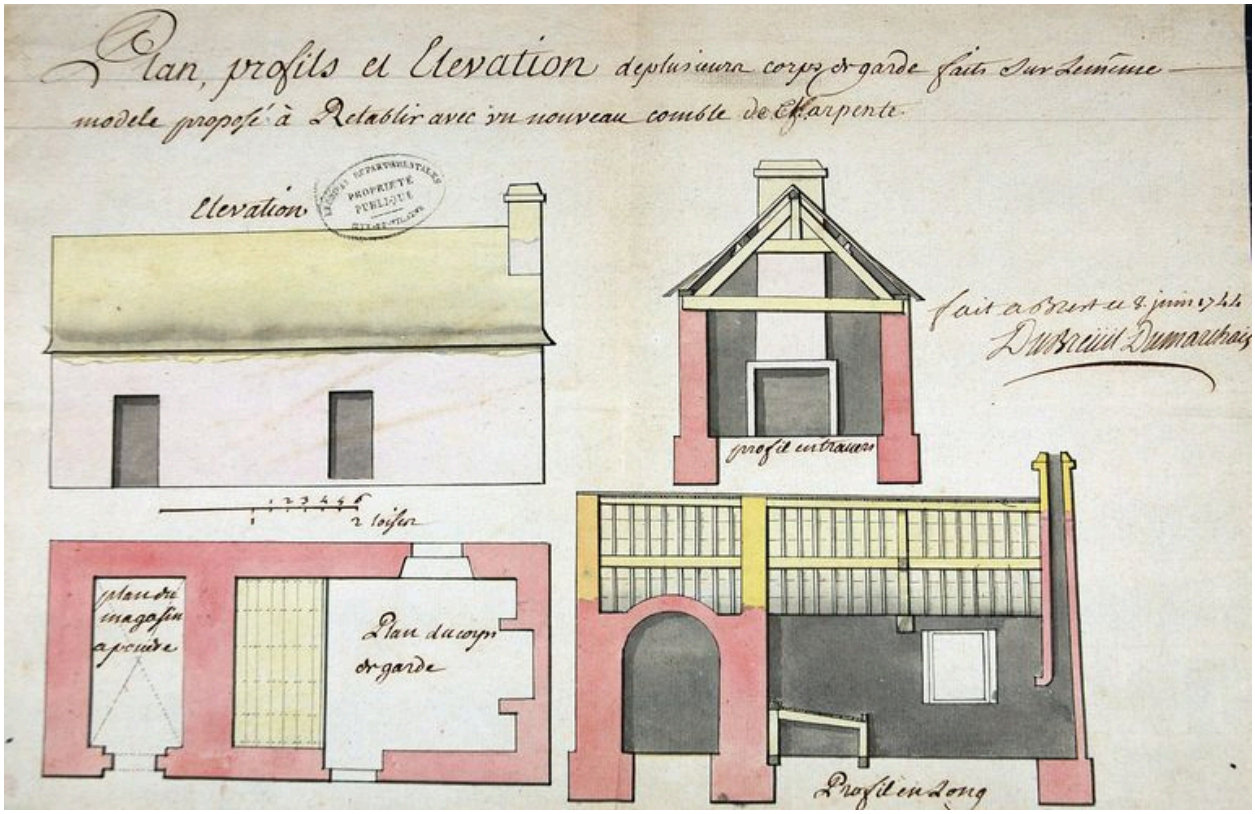

Elévation, plan et profil de plusieurs corps de garde faits sur le même modèle proposé à rétablir avec un nouveau comble de charpente, fait à Brest le 8 juin 1744 par Dubreuil Dumarchais

IVR53_20042903414NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Auteur du document reproduit : Dubreuil Dumarchais
Technique de relevé : relevé manuel ;
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

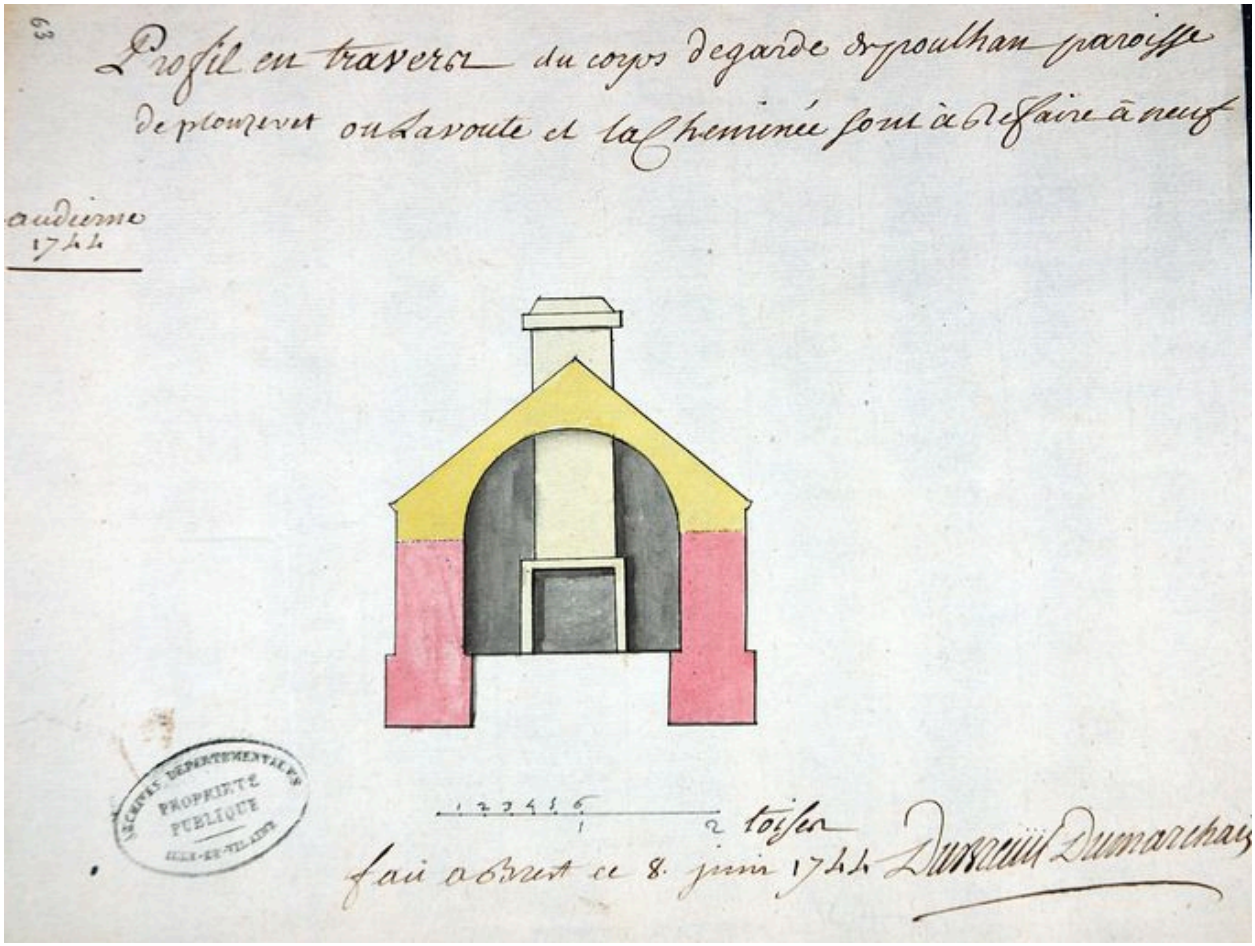

Profil en travers du corps de garde de Poulhan, paroisse de Plouzevet (Plozevet : Finistère Sud) où la voûte et la cheminée sont à refaire à neuf, fait à Brest le 8 juin 1744 par Dubreuil Dumarchais

IVR53_20042903415NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Auteur du document reproduit : Dubreuil Dumarchais
Technique de relevé : relevé manuel ;
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

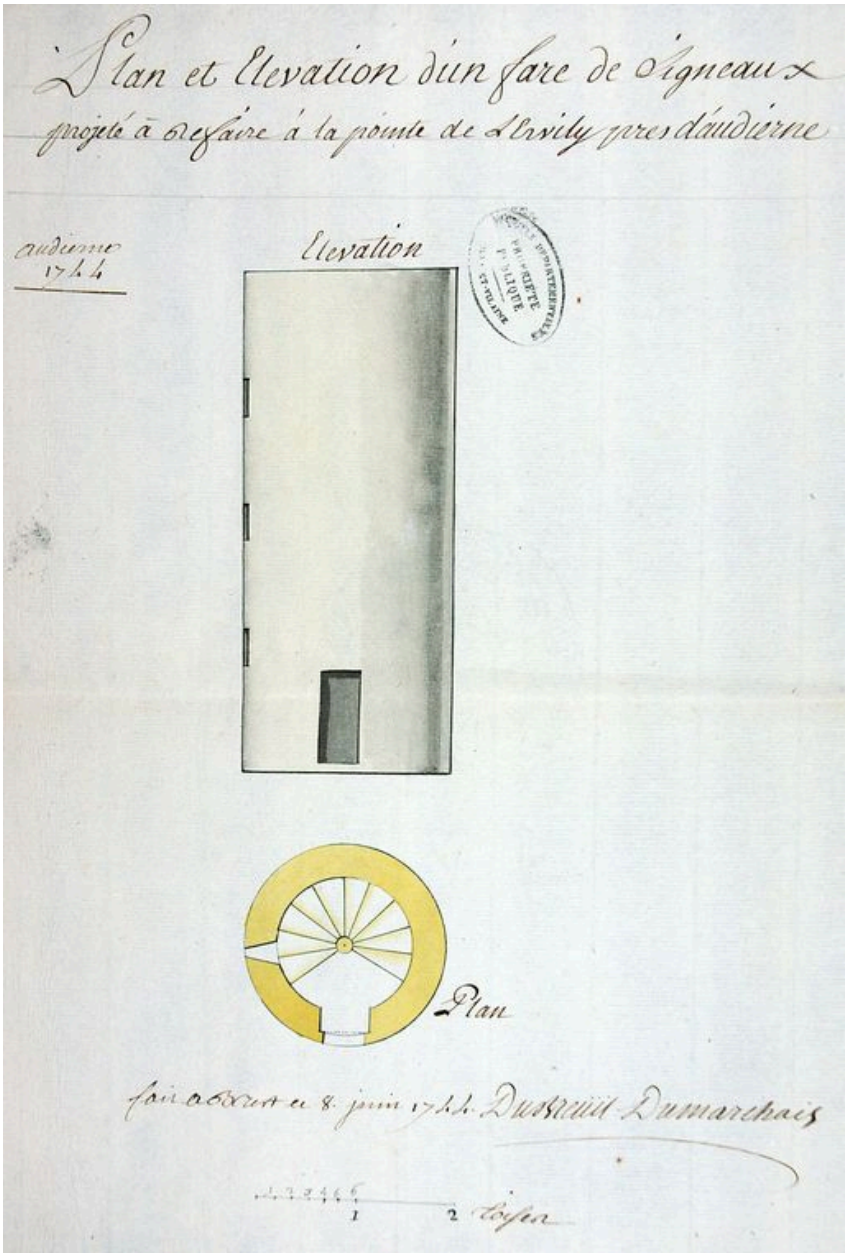

Elévation et plan d'un phare de signaux projeté de faire à la pointe de l'Ervily près d'Audiern (Finistère Sud), fait à Brest le 8 juin 1744 par Dubreuil Dumarchais

IVR53_20042903416NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Auteur du document reproduit : Dubreuil Dumarchais
Technique de relevé : relevé manuel ;
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

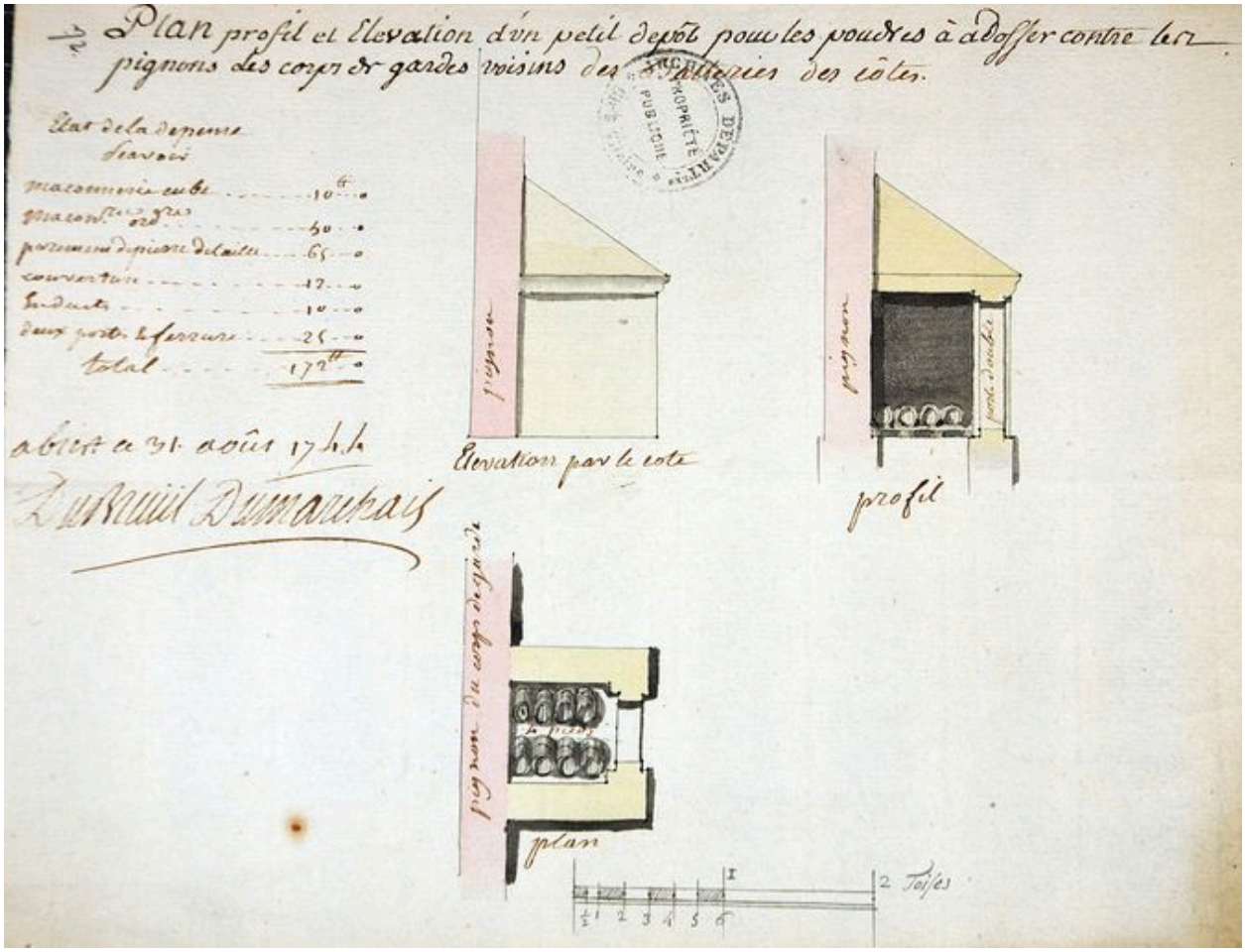

Elévation, plan et profil d'un petit dépôt pour les poudres adossé contre les pignons des corps de garde voisins des batteries de côtes, fait à Brest le 31 août 1744 par Dubreuil Dumarchais

IVR53_20042903417NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Auteur du document reproduit : Dubreuil Dumarchais
Technique de relevé : relevé manuel ;
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

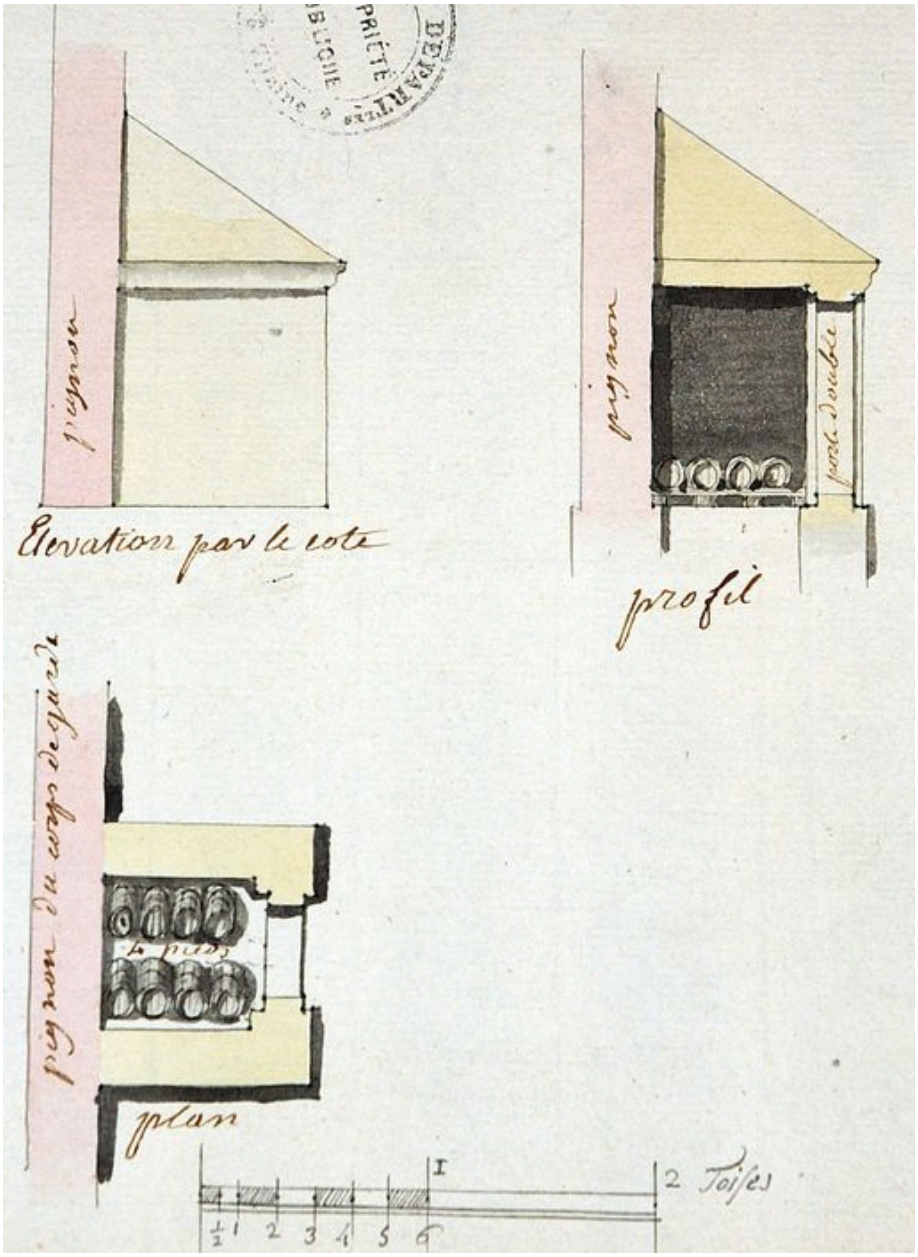

Elévation, plan et profil d'un petit dépôt pour les poudres adossé contre les pignons des corps de garde voisins des batteries de côtes, détail, fait à Brest le 31 août 1744 par Dubreuil Dumarchais

IVR53_20042903418NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Auteur du document reproduit : Dubreuil Dumarchais
Technique de relevé : relevé manuel ;
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

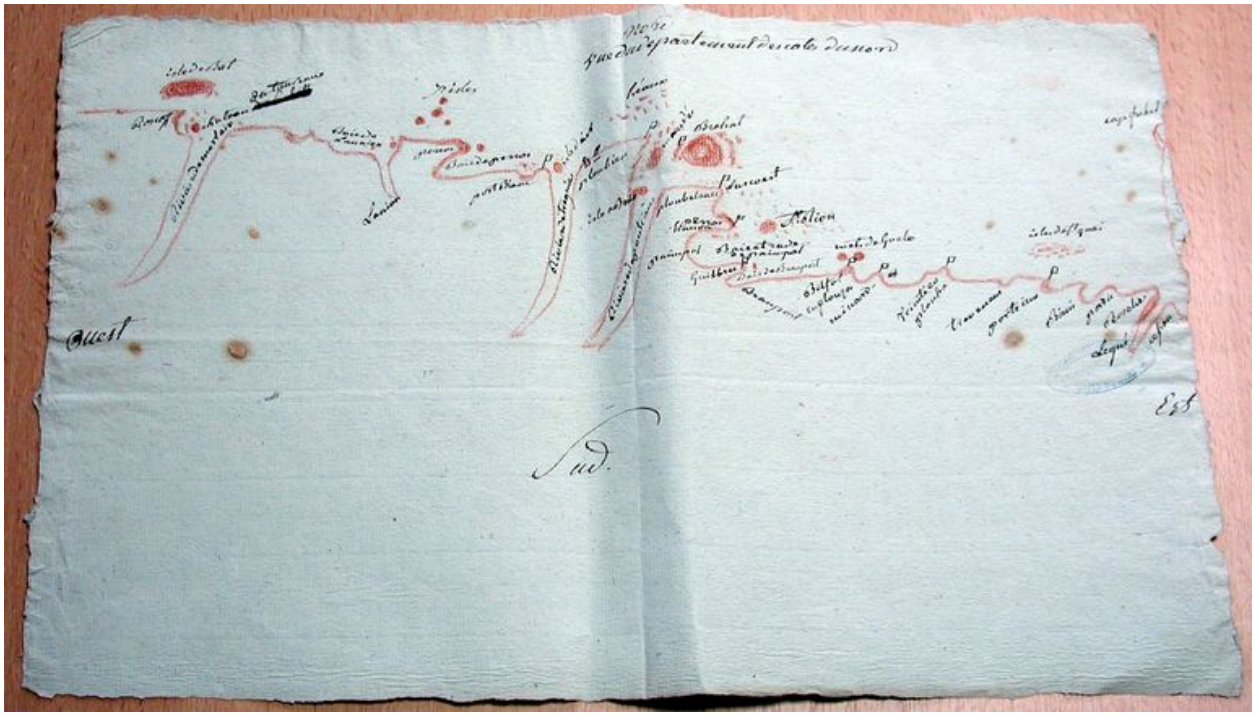

Plan de la côte de Roscoff à Cesson (Saint-Brieuc), vers 1792-An VII, Archives Départementales des Côtes-d'Armor, 1 L 730, défense des côtes

IVR53_20022901879NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

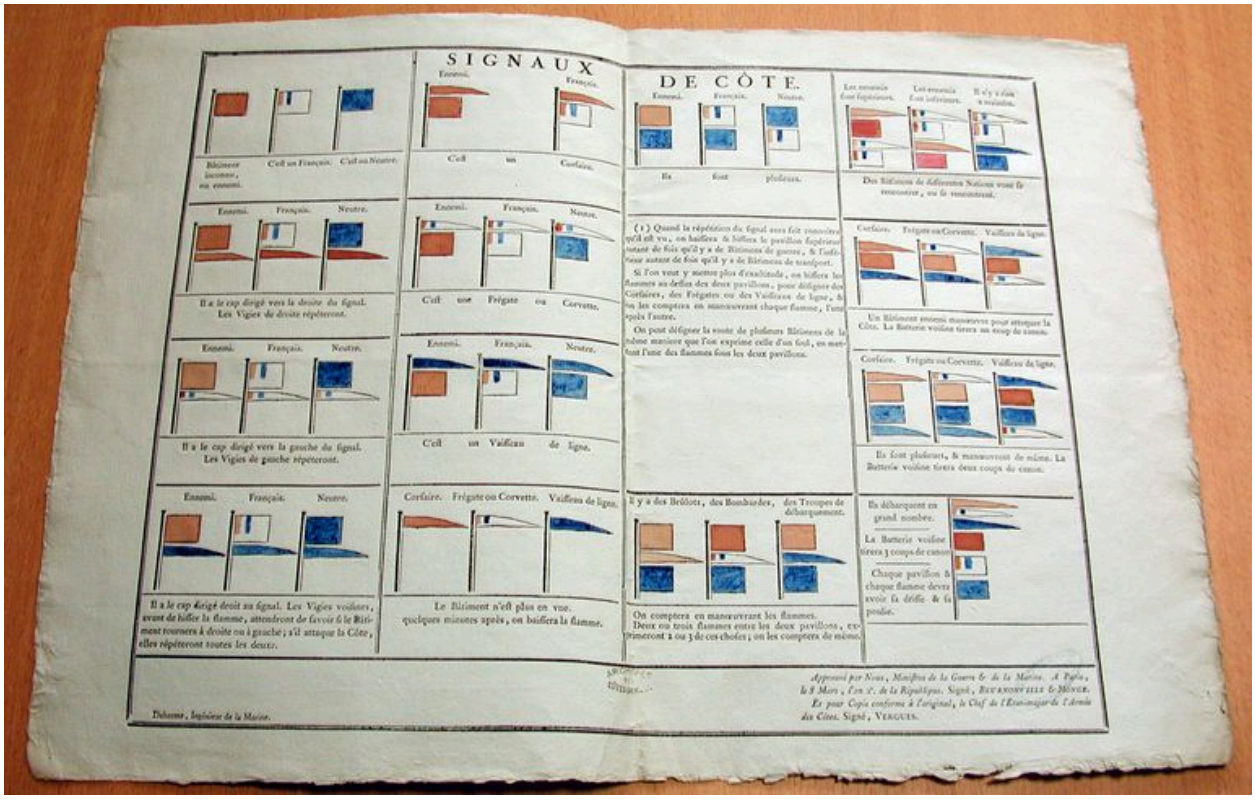

Tableau des signaux de côte par Deherme, ingénieur de la Marine, vers 1793-An III, Archives Départementales des Côtes-d'Armor, 8 L 149, surveillance des côtes

IVR53_20042205101NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

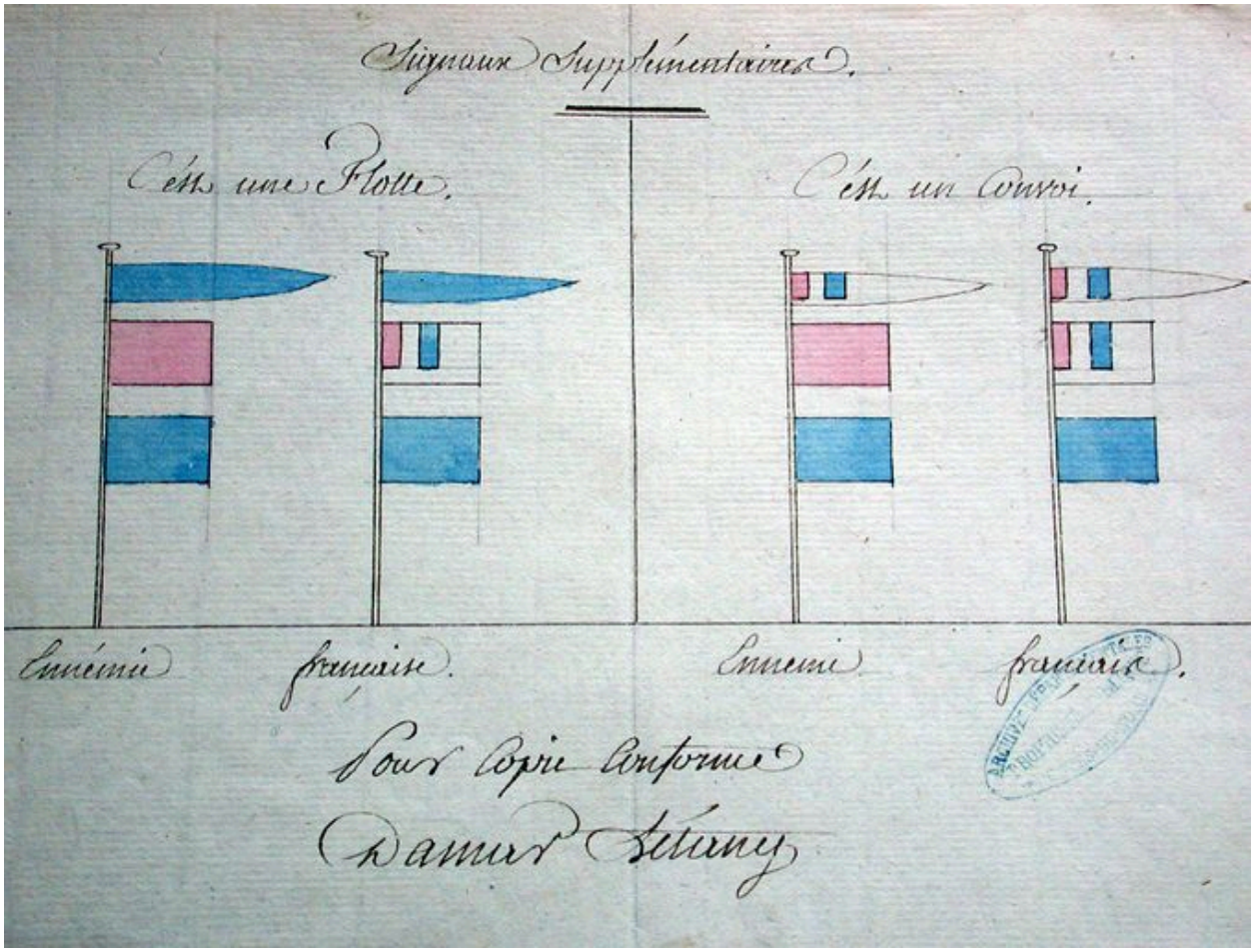

Signaux supplémentaires, vers 1793-An III, Archives Départementales des Côtes-d'Armor, 8 L 149, surveillance des côtes

IVR53_20042205102NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

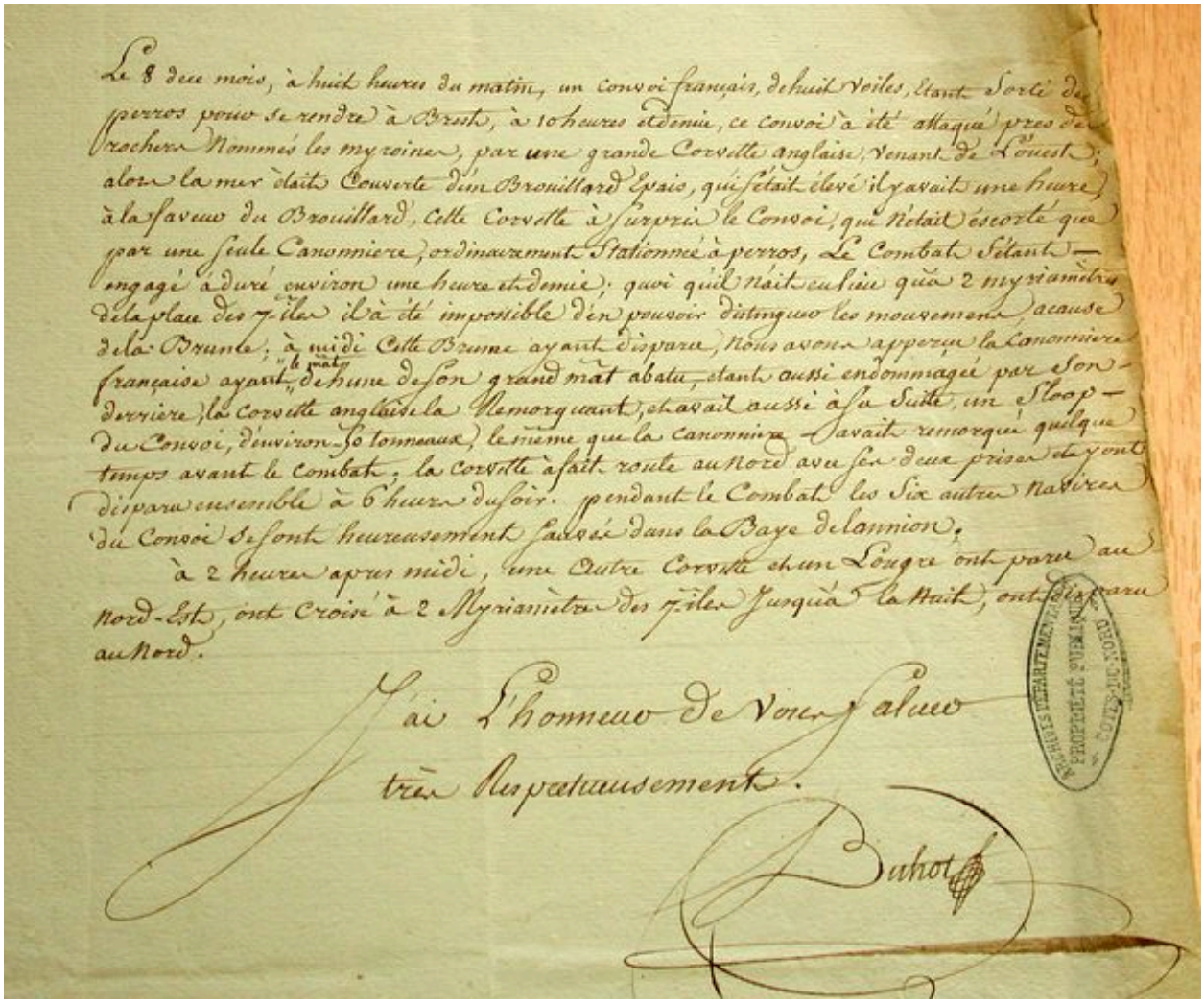

Le 8 dece mois, à huit heures du matin, un convoi français, de huit Voiles, Etant Sorti de perros pour se rendre à Brest, à 10 heures et demie, ce convoi a été attaqué près de Rochers Nommés les Myroines, par une grande Corvette anglaise, Venant de l'Ouest; alors la mer était Couverte d'un Brouillard épais, qui s'était élevé il y avait une heure, à la faveur du Brouillard, Cette Corvette a surpris le Convoi, qui n'était escorté que par une seule Canonniere, ordinairement Stationnée à perros, Le Combat s'étant engagé a duré environ une heure et demie, quoi qu'il n'ait eu lieu qu'à 2 myriamètres de la plage des 7 Iles il a été impossible d'en pouvoir distinguer les mouvements, a cause de la Brume; à midi Cette Brume ayant disparu, Nous avons apperçu la Canonniere française ayant le mat de hune de son grand mât abatu, etant aussi endommagé par son derriere, la Corvette anglaise la Remorquant, elle avait aussi à sa Suite, un Sloop du Convoi, d'environ 50 tonneaux, le même que la Canonniere avait remorqué quelque temps avant le Combat, la Corvette a fait route au Nord avec ses deux prises et ont disparu ensemble à 6 heures du soir. pendant le Combat les Six autres Navires du Convoi se sont heureusement sauvés dans la Baye de Lannion,

à 2 heures après midi, une autre Corvette et un Lougre ont paru au Nord-Est, ont Croisé à 2 Myriamètres des 7 Iles jusqu'à la Nuit, ont disparu au Nord.

J'ai l'honneur de vous saluer très Respectueusement.

Buhot

Rapport sur les mouvements des navires ennemis à la vue des Sept-îles, le 9 mai 1811, Archives Départementales des Côtes-d'Armor, 7 R 1-85, Marine et garde-côtes

IVR53_20042205103NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Auteur du document reproduit : Buhot
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation